

Février 2014

Dossier
d'

HAUTE-NORMANDIE

Aval

**DIAGNOSTIC SOCIAL
INFRA-URBAIN
DE LA VILLE DE DIEPPE**

Ville de Dieppe

Présentation

À l'heure où les réflexions nationales sont nombreuses sur la réforme de la géographie prioritaire de la politique de la ville, ce diagnostic social infra-urbain de la ville de Dieppe répond à la volonté de mettre en évidence, de manière mesurée et objective, les disparités fortes qui existent entre les différents quartiers de la ville.

Après une première partie centrée sur les revenus et la « pauvreté institutionnelle » (bénéficiaires des minima sociaux), le présent rapport propose une description des différents quartiers suivant plusieurs dimensions complémentaires : la composition des ménages, l'âge des habitants, leur niveau de diplôme et le niveau d'activité, avec un focus sur les jeunes, la répartition des revenus suivant le type de logement, le niveau d'équipement ou encore la mobilité quotidienne des actifs ayant un emploi.

Ce rapport se veut un outil de travail à usage multiple. Il est mobilisable aussi bien pour disposer d'un diagnostic social complet que pour mettre à disposition les statistiques disponibles en lien avec une question précise sur un ou plusieurs quartiers dieppois. Essentiellement cartographique, chaque partie est précédée d'une introduction littérale donnant les grands résultats pour chacun des thèmes étudiés.

Ce rapport d'étude a été réalisé par Julien DELAMARE, François GITTON et Jérôme MARAJDA (Insee), avec la collaboration de Ludovic GUILLOT et Sabine FAGUNDES (ville de Dieppe).

Directeur de la publication : Jean-Christophe Fanouillet, directeur régional de l'Insee Haute-Normandie
Cartographie : Julien Delamare et Jérôme Marajda

Sommaire

Présentation	p. 1
Synthèse	p. 2
Revenus : l'approche synthétique	p. 4
Mieux connaître les habitants des quartiers dieppois	p. 13
- âge et composition familiale	p. 14
- diplôme et activité	p. 25
- logements et revenus	p. 29
- équipements, mobilité des actifs avec déplacements domicile-travail	p. 36
Méthodologie	p. 43
Données de synthèse par quartier	p. 46

Synthèse

La ville de Dieppe joue un rôle de pôle à l'échelle de son agglomération ; elle est naturellement un pôle d'emploi de première importance qui rayonne bien au-delà des limites de la communauté d'agglomération. Elle est également un pôle d'équipements ou de services qui propose une offre complète à ses habitants et à ceux des communes environnantes. La ville possède enfin un parc de logements locatifs et accueille les personnes aux faibles revenus à la recherche d'un loyer modéré. Dans certaines agglomérations, le parc social est réparti entre commune centre et communes de banlieue. Ce n'est pas le cas à Dieppe où seule la commune d'Arques la Bataille joue ce rôle de pôle secondaire avec un parc social conséquent. Dans une agglomération où les revenus des habitants sont les moins élevés de Haute-Normandie, la commune de Dieppe concentre donc très fortement la population aux plus faibles revenus et celle avec le plus de difficultés sociales en général.

« Le Pollet », « la Cité du Marin » et les trois zones urbaines sensibles concentrent les difficultés

À une échelle d'observation infra-urbaine, quatre grands quartiers se distinguent par la concentration des difficultés de leurs habitants : les trois zones urbaines sensibles et « Pollet - Cité du Marin » en centre-ville. En effet, d'une manière générale le parc de

logement social joue pleinement son rôle à Dieppe et accueille les populations aux revenus inférieurs à la médiane. Les populations des zones urbaines sensibles de Val Druel des Bruyères ou de Neuville Neuf, souvent en logement social, ont logiquement des revenus plus faibles. Cependant le quartier « Pollet - Cité du Marin » accueille plus que les ZUS les personnes aux revenus les plus faibles. Les bénéficiaires des minima sociaux comme le RSA y sont surreprésentés.

Davantage de très faibles revenus en centre-ville mais une plus grande mixité sociale

Les personnes vivant seules, les jeunes comme les personnes de plus de 75 ans, sont naturellement présentes dans un centre ville qui propose de nombreux petits logements, dont certains à des loyers abordables. Les quartiers du « Front de Mer - Bout du Quai » ou « Centre-Ville - Saint-Jacques » ont des caractéristiques proches en accueillant cependant un peu moins de bénéficiaires de minima sociaux. Cette mixité générationnelle des habitants s'accompagne d'une plus grande mixité sociale. Les plus bas revenus sont certes plus présents à « Pollet - Cité du Marin », mais ils ne sont pas seuls et plus de la moitié des habitants disposent de revenus plus élevés que la majorité des habitants dans les ZUS.

Les familles monoparentales privilégient Neuville-Neuf

Les trois ZUS dieppois accueillent de nombreuses familles aux revenus modestes. Les couples avec enfants et les familles nombreuses sont plus présents au Val-Druel ou aux Bruyères quand les familles monoparentales habitent plus fréquemment à Neuville Neuf. La proximité d'un certain nombre d'équipements permet de concilier plus facilement les différentes activités quotidiennes (garde d'enfant, école, emploi, courses...) pour des personnes aux capacités de mobilité parfois réduites. Dans l'ancienne commune de Neuville, les actifs des quartiers « Grands HLM - Commerces » et « Bel Air », c'est à dire de la ZUS, travaillent effectivement moins souvent que les autres en dehors de la commune de Dieppe. La ZUS de Neuville est également celle dans laquelle les revenus des habitants sont les plus homogènes.

Les couples avec enfants sont également bien présents dans le quartier résidentiel de Puys, au nord de la commune. Les indicateurs sociaux sont dans l'ensemble relativement favorables à « Paul Bert Puys ». Cependant, ce quartier partage avec ses voisins la particularité d'avoir perdu de nombreux habitants au cours de la dernière décennie.

La proportion de personnes sans diplôme, tout comme celle de chômeurs, est extrêmement variable suivant les quartiers. Le taux de chômage peut varier du simple au triple. Près d'une personne de 15 ans ou plus sur deux n'a aucun diplôme dans le quartier « Janval Bruyères Ferme des Hospices » contre moins d'une sur six dans le Vieux Neuville.

Quel que soit l'indicateur retenu, la hiérarchie des territoires favorisés demeure inchangée. Les quartiers Janval autour de la Cité Million et des Coteaux occupent systématiquement une position médiane, ni parmi les quartiers les plus favorisés ni parmi les quartiers les plus défavorisés.

Les jeunes retraités dans le Vieux Neuville et à Caude Côte

Le quartier du « Vieux Neuville » se distingue nettement par le profil de ses habitants, assez homogène. Souvent propriétaires de leur pavillon individuel, ayant des revenus un peu supérieurs à la moyenne, ils ont majoritairement entre 50 et 75 ans, c'est à dire qu'ils sont encore actifs ou jeunes retraités. Ce quartier, comme celui de « Neuville-Lotissements », pourrait compter de nombreuses personnes âgées dans les années qui viennent. Elles seront alors moins bien desservies par les commerces et services que ne le sont les personnes âgées aujourd'hui en centre-ville.

Le quartier de « Caude Côte », à côté des quartiers « mixtes » du « Centre-Ville Saint-Jacques » et « Front de mer Bout du Quai » est lui aussi confronté au vieillissement de ses habitants. Il apparaît surtout comme favorisé au regard du contexte dieppois. Près d'un actif résident sur cinq est cadre, les revenus des habitants sont sensiblement plus élevés et le taux de chômage est faible. Ce quartier avec celui de « Janval Quatre Vents » a connu une hausse de la population au cours des dernières années, dans un contexte de baisse démographique sur la commune de Dieppe.

PARTIE 1

Revenus : l'approche synthétique

Le revenu variable de synthèse

Bien sûr, toutes les difficultés ne se résument pas au revenu des ménages. L'activité, le lien social, le capital humain, les possibilités de mobilité sont autant de critères qu'il est a priori très important d'étudier pour avoir une vue plus complète des difficultés sociales des habitants d'un territoire. Cependant, lorsqu'on étudie toutes ces variables conjointement, on observe généralement de fortes corrélations. Sans parler de causes ou de conséquences, les difficultés sociales vont souvent de pair avec un niveau de revenu faible. C'est d'ailleurs ce constat qui justifie la seule prise en compte du niveau de revenu dans le projet de loi portant réforme de la géographie prioritaire de la politique de la ville.

De faibles revenus à Dieppe à l'échelle haut-normande

Avec un revenu annuel médian inférieur à 16 000 € par unité de consommation, l'agglomération dieppoise est celle dans laquelle les revenus sont les plus faibles en Haute-Normandie. Les niveaux de revenus par commune montrent de fortes inégalités sur le territoire de la communauté d'agglomération. La commune de Dieppe offre un parc locatif privé ou social important et concentre naturellement la population avec de faibles ressources. Le phénomène n'est pas propre à Dieppe. Il se retrouve dans diverses proportions dans toute commune qui joue un rôle de pôle sur ses environs. Parfois, cette fonction est partagée entre la commune-centre et les communes de banlieue. Ce n'est pas le cas à Dieppe où les communes limitrophes sont trop petites à côté d'une grande ville de 32 000 habitants qui concentre les fonctions de centralité et celles de première banlieue. Seule la commune d'Arques-la-Bataille, qui dispose également d'un parc de logements sociaux, se distingue par des revenus moins élevés.

Revenus fiscaux par unité de consommation :

Les **revenus** pris en compte ici correspondent aux ressources déclarées par les contribuables dans leur déclaration annuelle : revenus d'activité, pensions et retraites (hors minimum vieillesse), certains revenus du patrimoine et revenus sociaux imposables (indemnités de maladie ou de chômage). Il s'agit donc de revenus avant redistribution. À ce titre, ils ne peuvent être utilisés pour caractériser le niveau de vie exact des ménages (notion de revenu disponible), mais ils demeurent tout à fait indiqués pour repérer les catégories de population les plus défavorisées du point de vue social.

Les **unités de consommation (UC)** sont un système de pondération attribuant un poids spécifique à chaque membre du ménage, permettant de comparer les niveaux de vie de ménages de tailles ou de compositions différentes. Avec cette pondération, le nombre de personnes du ménage est ramené à un nombre d'unités de consommation : le 1^{er} adulte du ménage compte pour 1, les autres personnes de 14 ans ou plus comptent pour 0,5 et les enfants de moins de 14 ans pour 0,3. On parle aussi « d'équivalent adulte ». Ainsi, les besoins d'un ménage de 3 personnes sont inférieurs au triple des besoins d'une personne seule.

Des revenus médians plus faibles dans les ZUS (Les Bruyères Val Druel et Neuville Neuf) et de nombreux bénéficiaires du RSA à « Pollet Cité du Marin ».

À l'échelle de Dieppe, la répartition des revenus est assez typée selon les territoires. Quel que soit le critère retenu (revenu médian, bénéficiaires du RSA, allocataires dont le revenu est majoritairement composé de prestations sociales ou bénéficiaires de la CMU complémentaire) les quartiers « peu concernés » par des situations de pauvreté sont les mêmes. En revanche, la hiérarchie est sensiblement différente suivant les critères pour les quartiers moins favorisés. En

effet, le critère du revenu médian fait apparaître nettement les trois zones urbaines sensibles. Le Centre-Ville et « Pollet - Cité du Marin » se distinguent également par une part très importante de bas revenus, mais avec cependant un niveau de revenus médians plus élevés. Ces deux indicateurs témoignent de la présence en nombre de personnes en situation de grande difficulté financière, mais également d'habitants bénéficiant de revenus un peu plus élevés. Le nombre de bénéficiaires du RSA est d'ailleurs très important à « Pollet - Cité du Marin », qui concentre également, comme le reste du centre-ville, de nombreuses personnes vivant majoritairement des prestations sociales, plus que dans les zones urbaines sensibles. Dans ces dernières comme dans la Cité du Marin le nombre de bénéficiaires de la CMU est élevé (un habitant sur 6).

Revenu fiscal par unité de consommation pour l'ensemble des ménages

	1er quartile	médiane	3e quartile
Ancourt	14 637	19 464	25 958
Arques-la-Bataille	12 194	17 656	23 893
Aubermesnil-Beaumais	15 556	19 422	25 115
Colmesnil-Manneville	n.d.	n.d.	n.d.
Dieppe	8 835	15 344	22 505
Grèges	14 041	19 440	26 278
Hautot-sur-Mer	14 203	20 115	28 953
Martigny	14 290	18 801	27 081
Martin-Église	15 572	20 470	27 096
Offranville	14 293	20 078	28 332
Rouxmesnil-Bouteilles	15 121	20 436	26 539
Saint-Aubin-sur-Scie	14 846	20 167	28 119
Sainte-Marguerite-sur-Mer	16 027	22 552	29 212
Sauqueville	14 615	19 756	26 558
Tourville-sur-Arques	14 966	20 009	26 216
Varengeville-sur-Mer	15 260	23 000	32 976

CA de la Région Dieppoise	10 851	17 117	24 401
---------------------------	--------	--------	--------

n.d.: non disponible

Source : Insee-DGFiP, revenus fiscaux localisés des ménages 2011

Près d'un habitant sur cinq dans les zones urbaines sensibles bénéficie de la CMU complémentaire.

Les indicateurs d'hétérogénéité montrent tout d'abord une dispersion plus forte des revenus dans les zones résidentielles les plus favorisées (Caude Côte et Paul Bert Puys tout à fait au nord-est de la commune). Dans le quartier du Vieux Neuville, quartier résidentiel, d'habitat individuel un peu ancien où les jeunes retraités sont surreprésentés (cf. supra), les revenus sont particulièrement homogènes. La situation n'est pas la même selon les ZUS, les revenus étant visiblement plus homogènes du côté de Neuville Neuf, un peu moins aux Bruyères et nettement moins à Val Druel.

Liste des cartes :

Revenu médian dans les unités urbaines haut-normandes

Revenu médian dans les quartiers dieppois

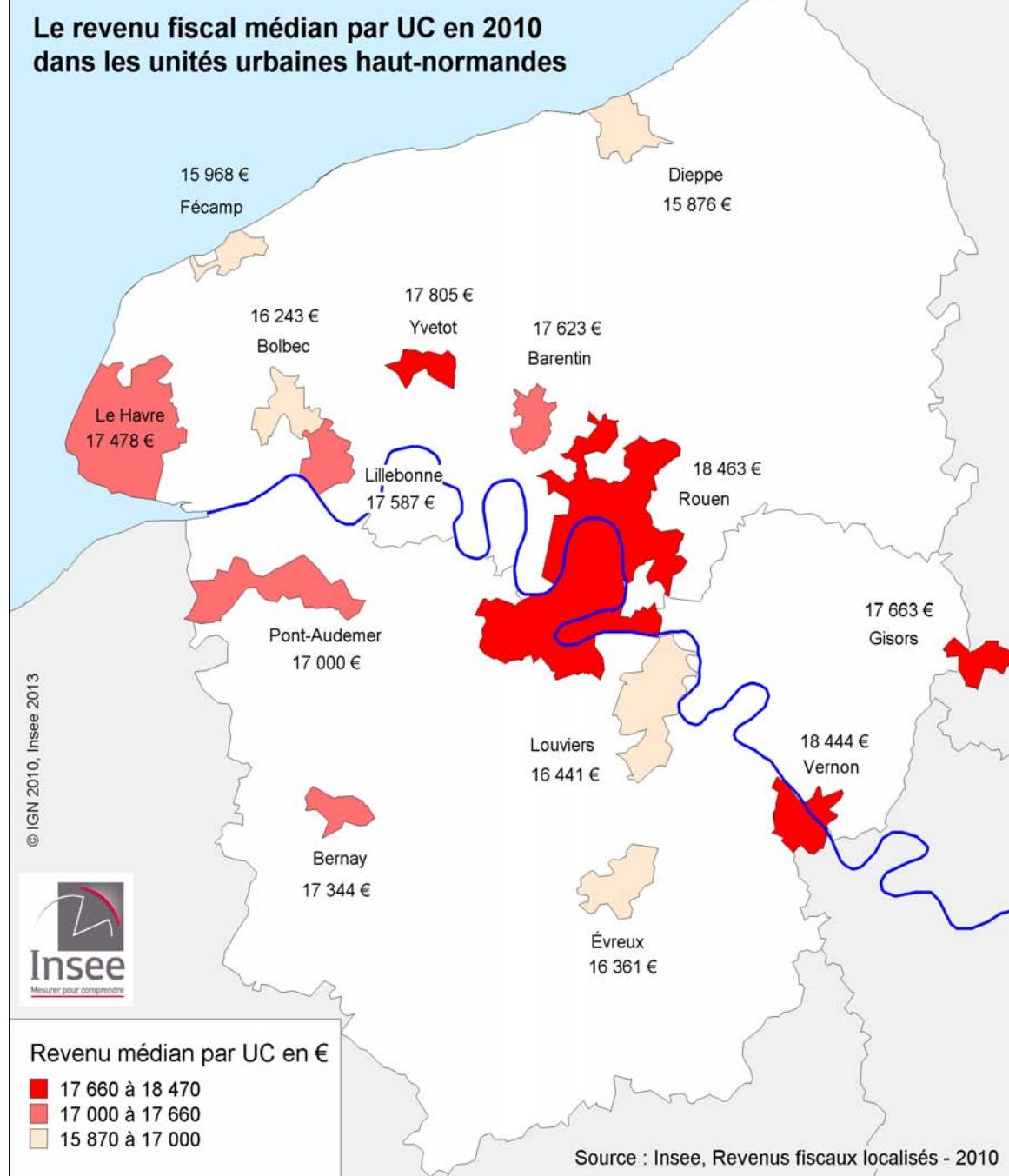
Répartition des revenus selon le niveau

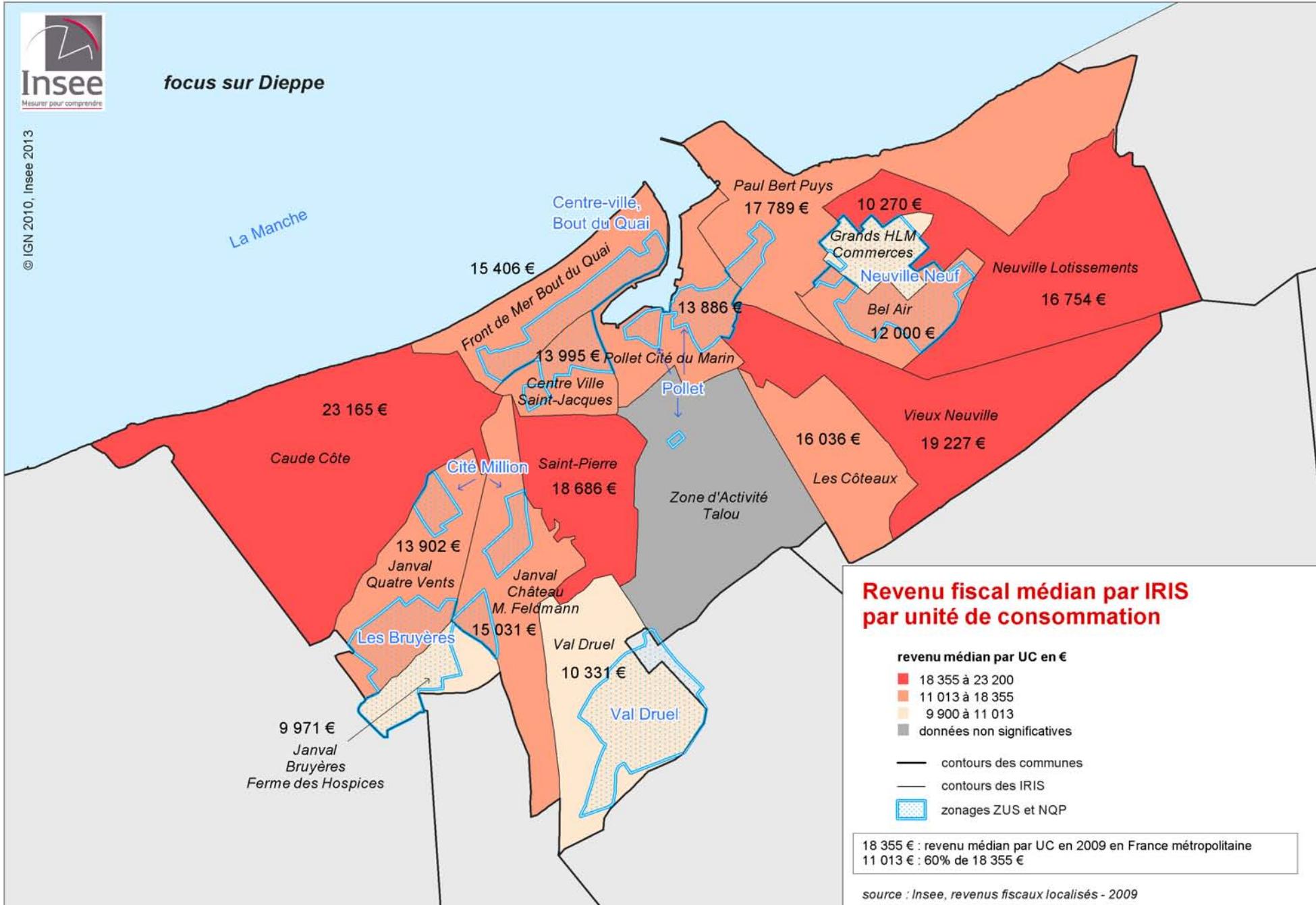
Hétérogénéité des revenus

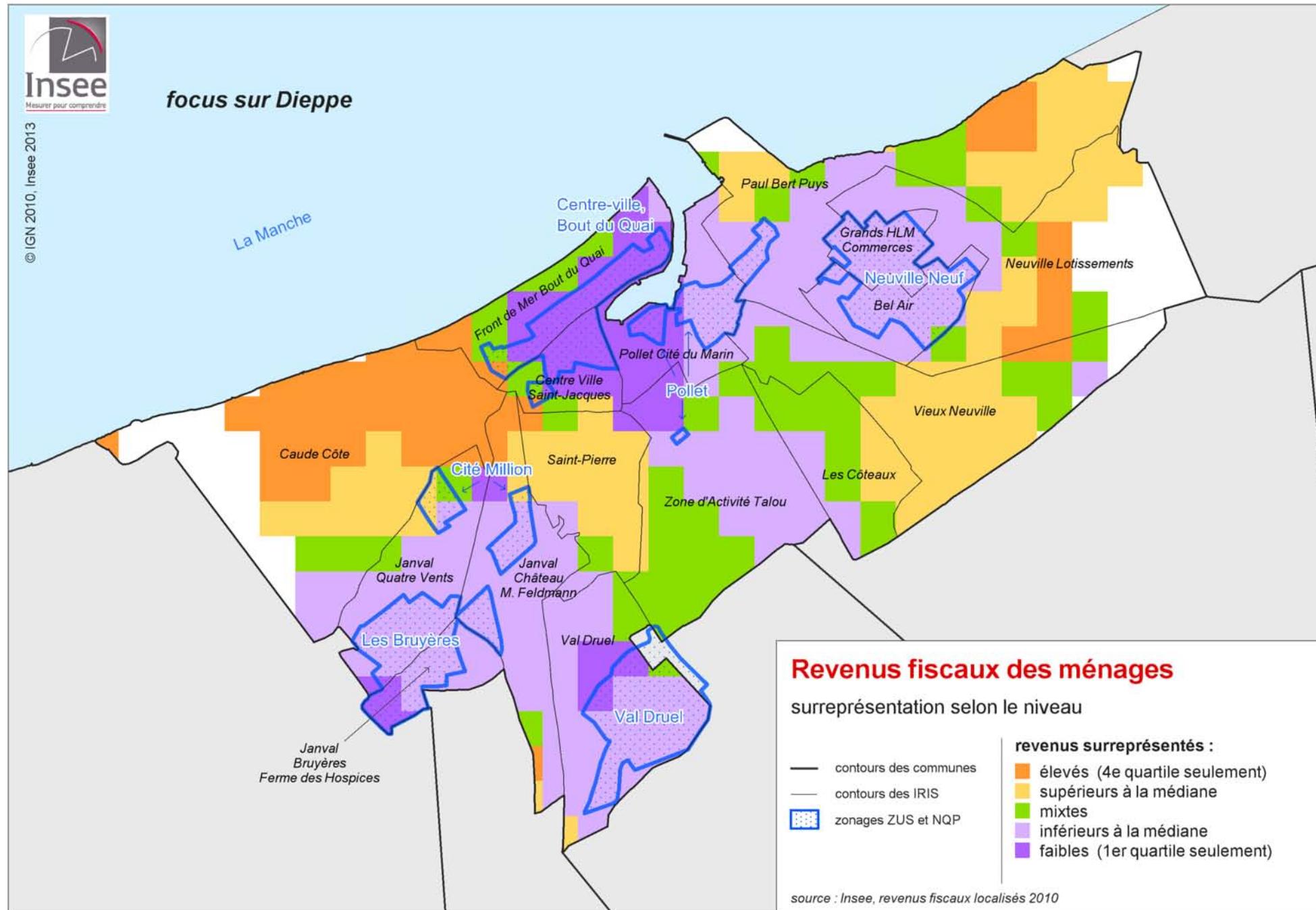
Bénéficiaires du RSA

Bénéficiaires de la CMU complémentaire

Allocataires dont le revenu est majoritairement composé de prestations sociales



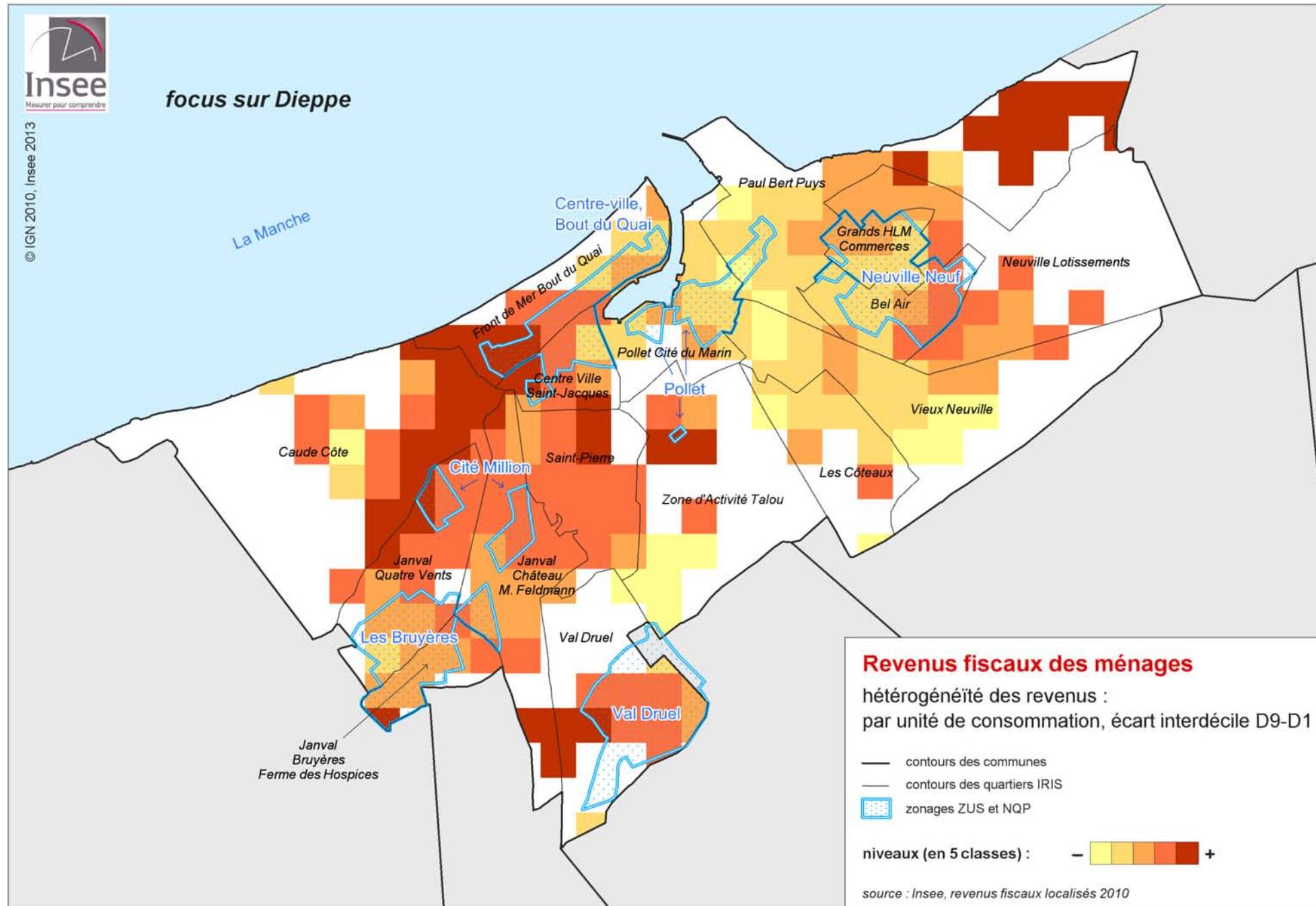


focus sur Dieppe




© IGN 2010, Insee 2013

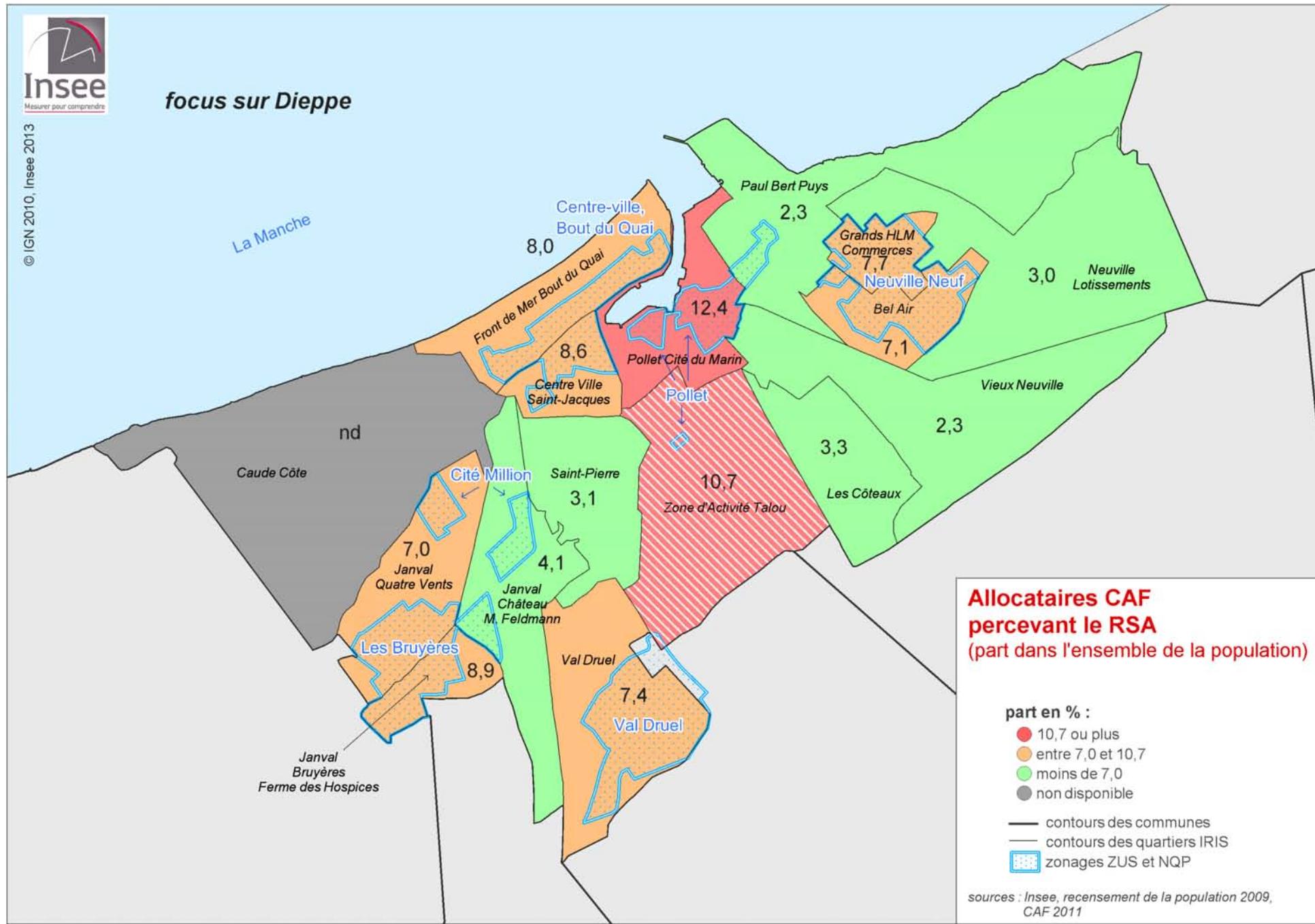
focus sur Dieppe





© IGN 2010, Insee 2013

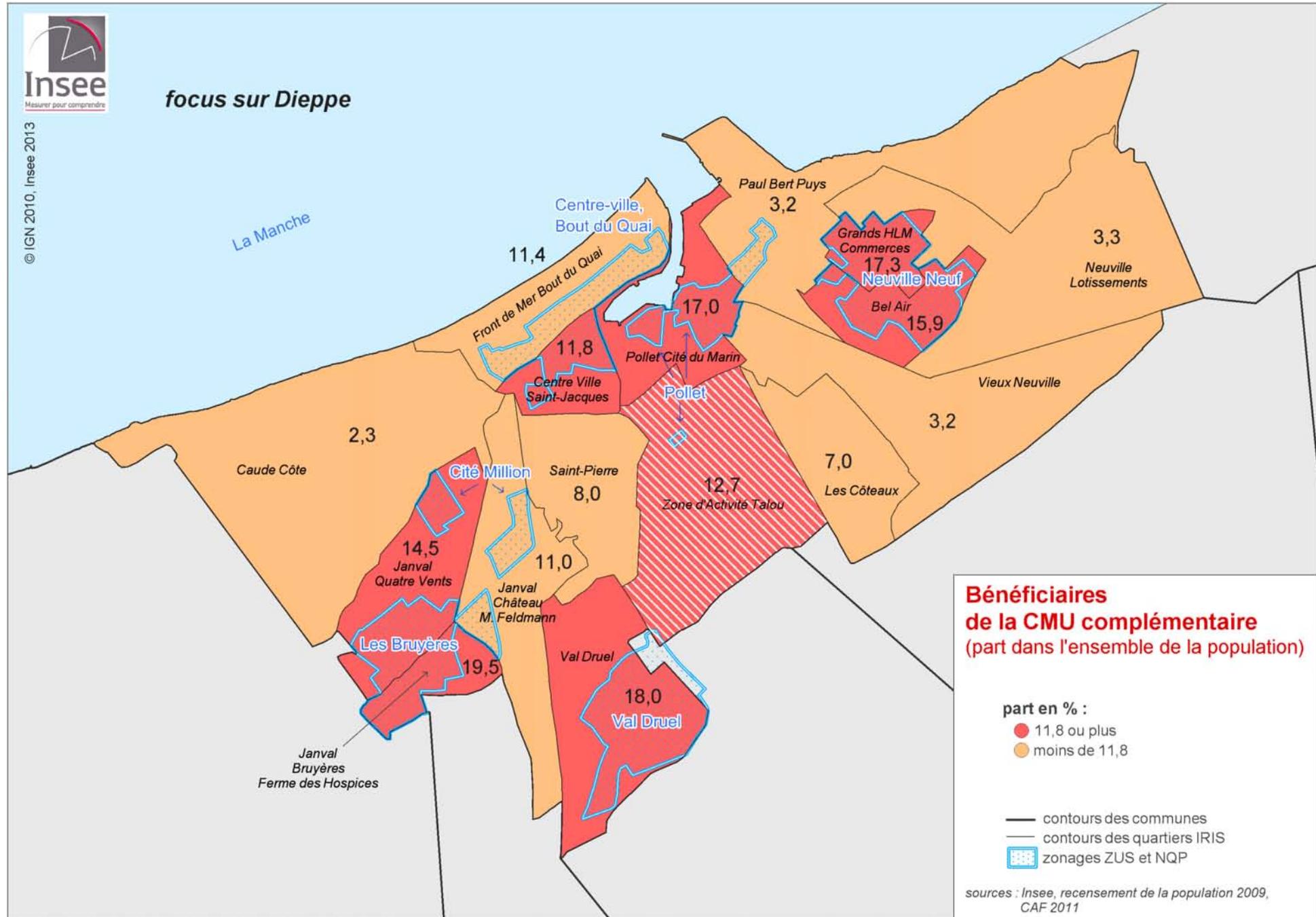
focus sur Dieppe





© IGN 2010, Insee 2013

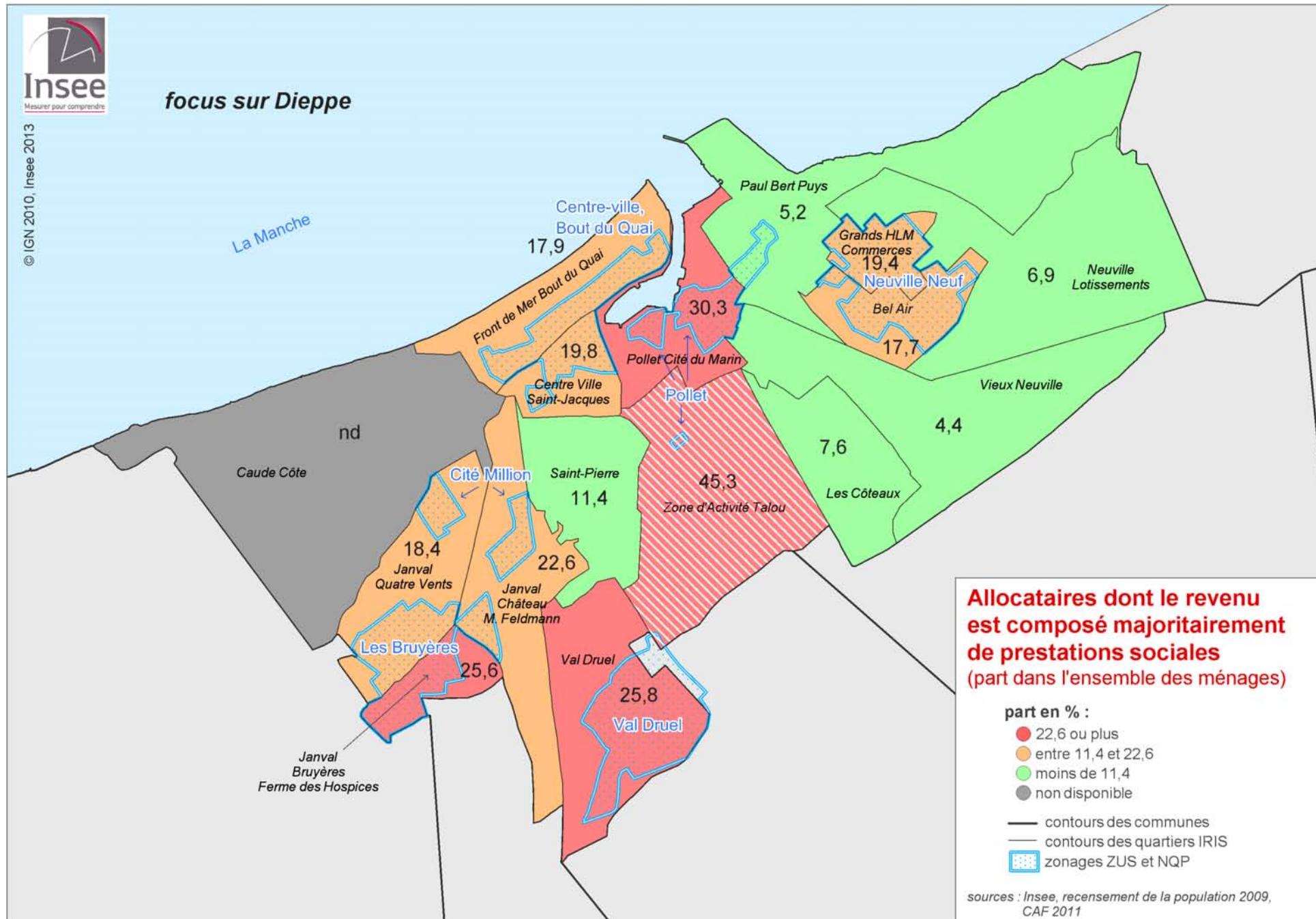
focus sur Dieppe





© IGN 2010, Insee 2013

focus sur Dieppe



PARTIE 2

Mieux connaître les habitants des quartiers dieppois

2.1 Âge et composition familiale

Même si dans chaque quartier des personnes d'âges différents et des ménages de types différents cohabitent (couples sans enfants, couples avec enfants, personnes seules ou familles monoparentales) ; il existe à Dieppe comme dans toute ville, des quartiers qui accueillent davantage les familles avec enfants, d'autres les couples sans enfants et un centre-ville où les personnes seules, jeunes ou plus âgées, sont plus nombreuses. Cette situation résulte de choix résidentiels, mais également d'une histoire de l'urbanisation sur la ville.

Les personnes âgées et les jeunes plus présents en centre ville.

Les couples sans enfants, parmi lesquels on compte de nombreux parents dont les enfants sont partis du domicile à l'âge adulte et qui sont aujourd'hui cinquantenaires ou jeunes retraités (moins de 75 ans), sont ainsi surreprésentés dans les quartiers résidentiels de « Caude Côte », « Puys » et le « Vieux Neuville ». Assez naturellement, les jeunes et les familles sont moins présentes dans ces quartiers.

Il est à noter que les personnes de plus de 75 ans sont aujourd'hui surreprésentées en centre ville, à proximité des commerces et des services à la population. Les personnes âgées de demain, c'est à dire les jeunes retraités, habitent aujourd'hui dans des quartiers un peu plus excentrés et moins bien desservis.

Le centre-ville accueille non seulement un peu plus les personnes de plus de 75 ans, mais également les jeunes à la recherche d'un petit logement, qu'ils trouvent plus en centre ville que dans le parc social des zones urbaines sensibles.

Les familles nombreuses au Val Druel et aux Bruyères, les familles monoparentales à Neuville Neuf.

Les couples avec enfants sont répartis sur le territoire mais surreprésentés en trois points particuliers : les zones urbaines sensibles de Val Druel et des

Bruyères, ainsi qu'au nord de la ville où les revenus sont sensiblement plus élevés mais hétérogènes, les personnes beaucoup plus souvent propriétaires, voire en location individuelle.

Neuville Neuf accueille également de nombreux couples avec enfants mais ils n'ont pas un poids plus fort dans la population que sur le reste du territoire. Les familles monoparentales sont en revanche beaucoup plus nombreuses. Plus d'une personne sur cinq vit en famille monoparentale à « Bel Air » ou dans le quartier « Grands HLM Commerces ». Les monoparents, également présents dans les deux autres ZUS et à « Pollet - Cité du Marin » privilégiént peut-être « Neuville Neuf » pour la proximité des commerces et des services. Ce quartier bien desservi offre de meilleures conditions pour concilier vie active et obligations familiales.

Les familles nombreuses, dont certaines sont également monoparentales sont surreprésentées aux « Bruyères », au « Val Druel » et un peu au nord de « Neuville Neuf ». Elles sont moins présentes en centre-ville et à « Pollet - Cité du Marin ».

Une famille monoparentale pour deux couples avec enfants à Dieppe

Type de ménage	Nombre de ménages
Personnes seules	6 400
Couples sans enfants	3 800
Couples avec enfants	3 100
<i>dont familles nombreuses (3 enfants ou plus)</i>	650
Familles monoparentales	1 600
<i>dont familles monoparentales composée d'une femme avec enfant(s)</i>	1 450
<i>dont familles monoparentales nombreuses (3 enfants ou plus)</i>	200
Autres	300

Source : Insee RP 2010 exploitation complémentaire

Cette répartition de la population n'est pas sans conséquence sur la taille moyenne des ménages : le nombre d'habitants par ménage varie de 1,6 en Centre-ville, Saint-Jacques ou le Front de mer Bout du Quai, à des valeurs supérieures à 2,5 au Val Druel et à Janval Les Bruyères Ferme des Hospices. Logiquement, le nombre d'habitants par ménage est un peu plus faible à Neuville Neuf qui accueille également des familles, mais un peu moins de familles nombreuses et un peu plus de familles monoparentales.

Au cours de la dernière décennie la population a fortement diminué à Dieppe, et en particulier sur l'ancienne commune de Neuville ou au Val Druel et à Saint-Pierre. Elle s'est plutôt maintenue en centre-ville et a progressé à « Janval Quatre vents » et « Caude Côte ».

Liste des cartes :

Couples sans enfant

Couples avec enfants

Familles monoparentales

Familles avec 3 enfants ou plus

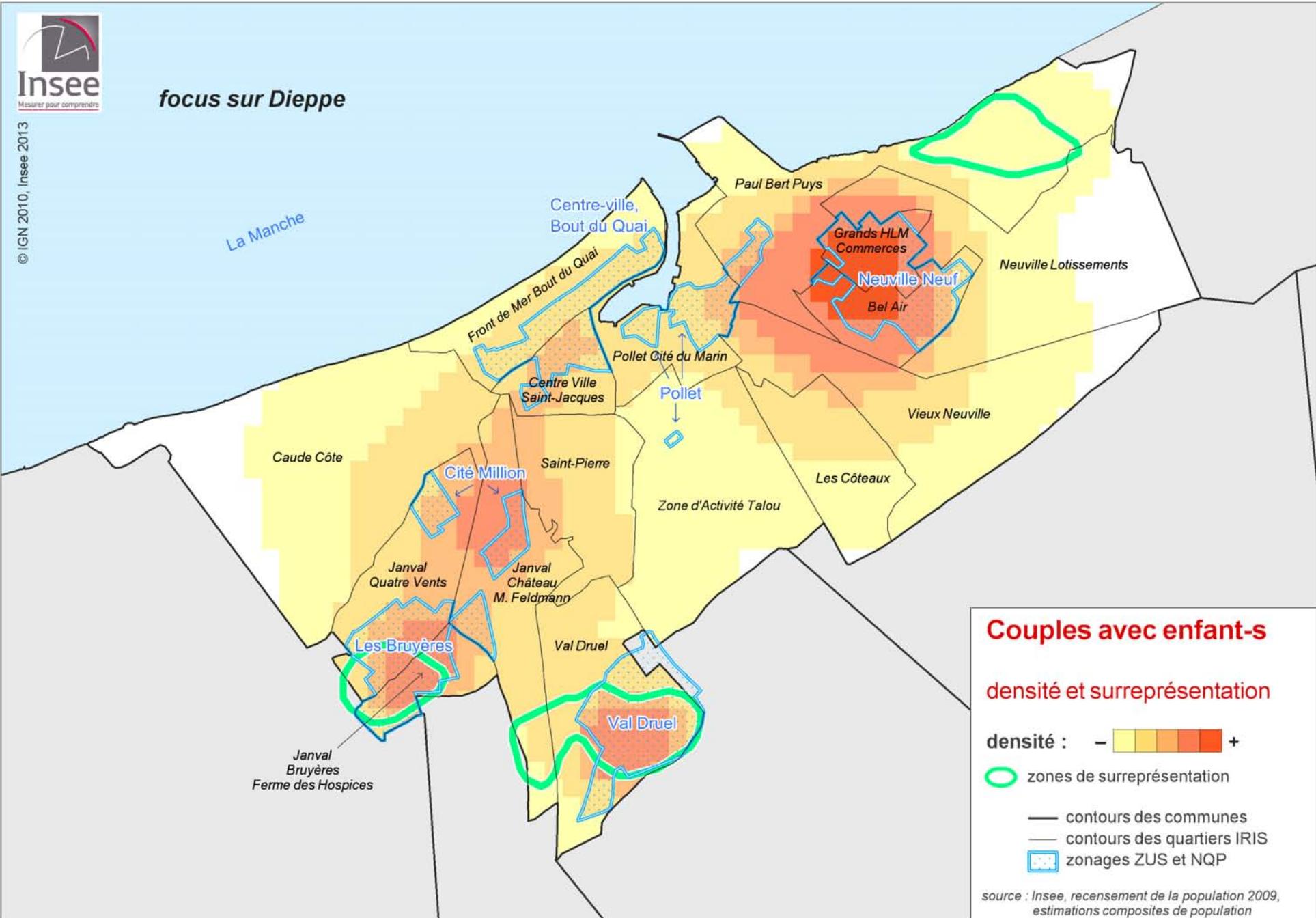
Population âgée de 18 à 24 ans

Population âgée de 60 à 74 ans

Population âgée de 75 ans ou plus

Évolution de la population entre 1999 et 2010 par quartier

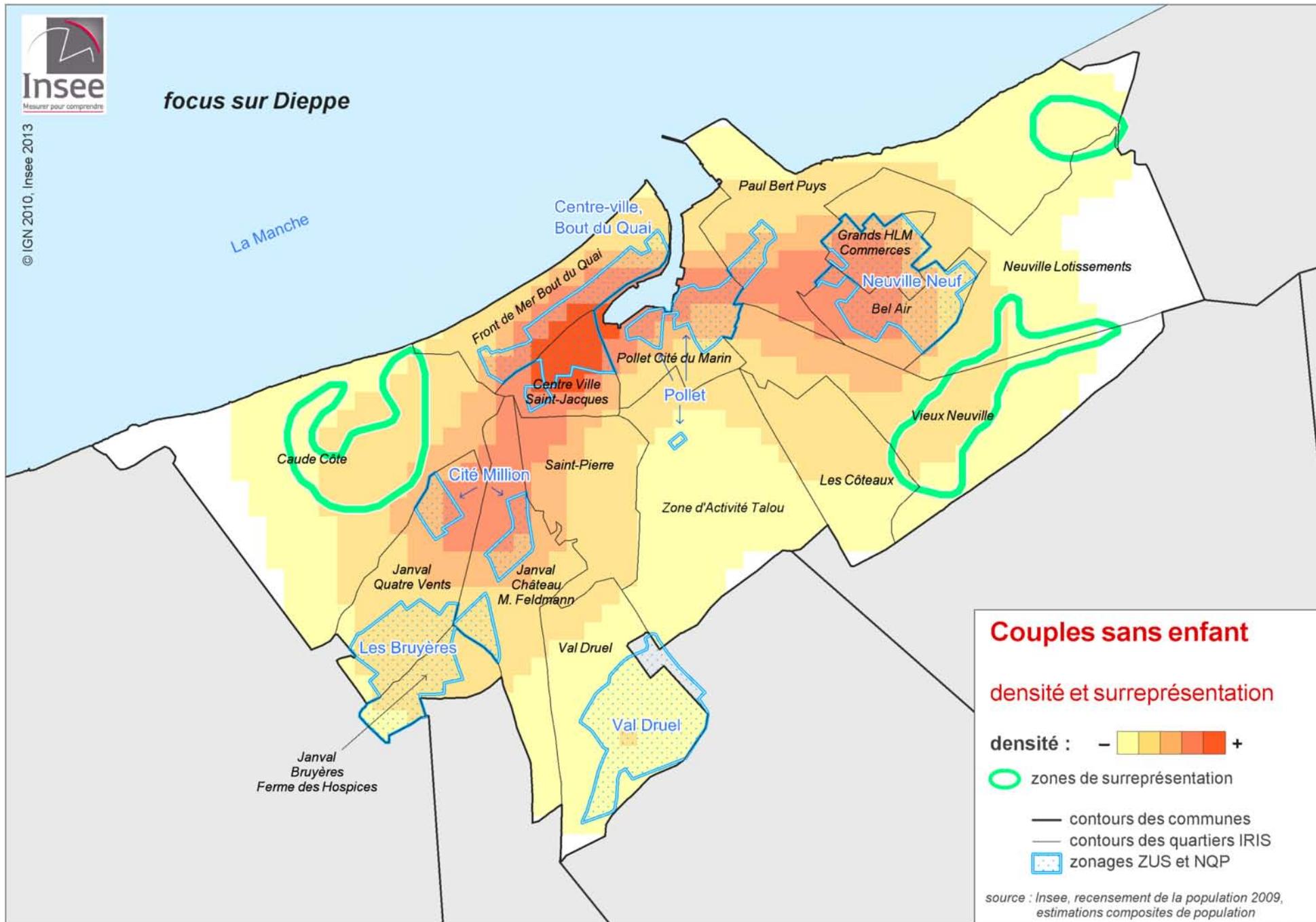
Taille moyenne des ménages par quartier





© IGN 2010, Insee 2013

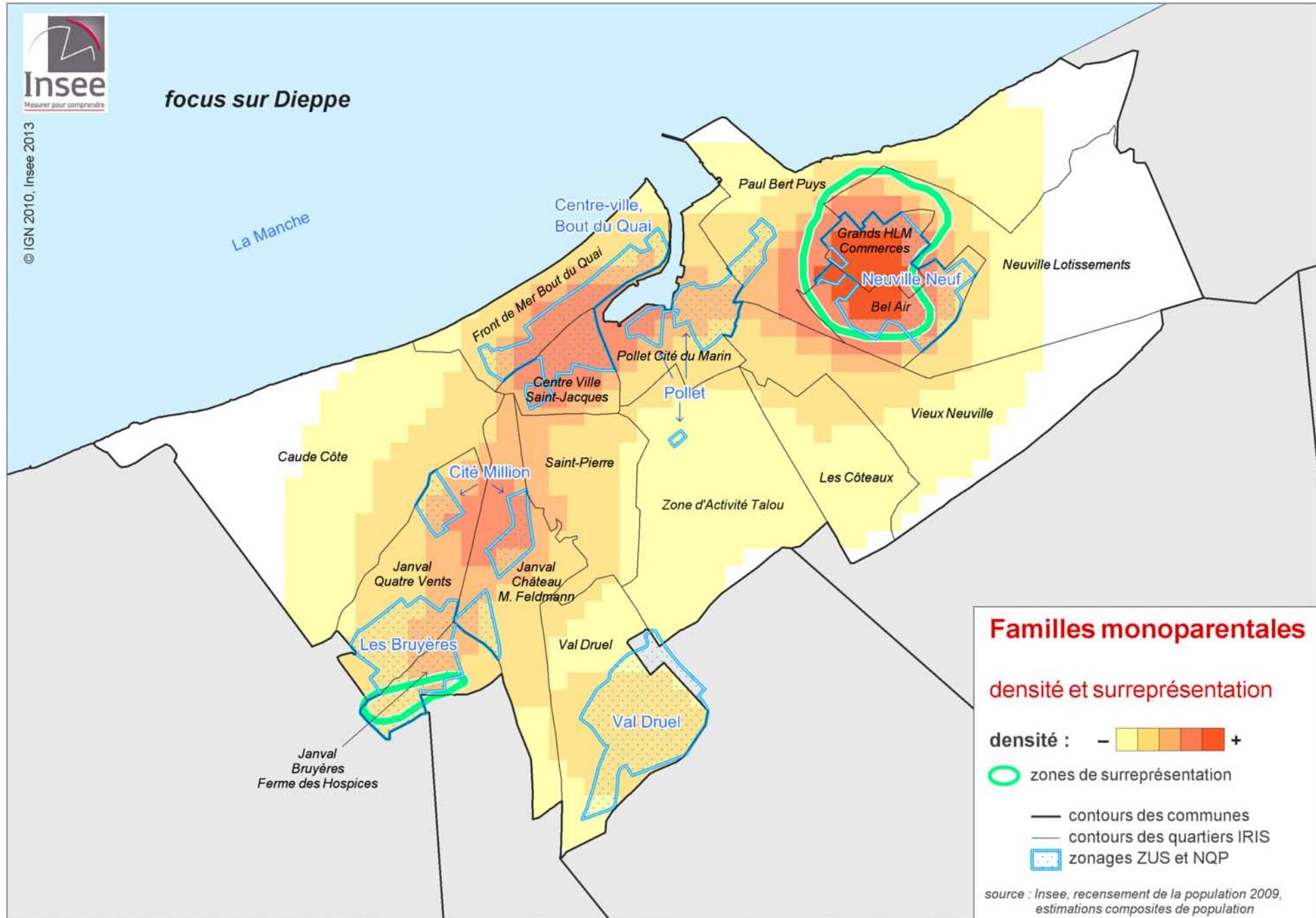
focus sur Dieppe





© IGN 2010, Insee 2013

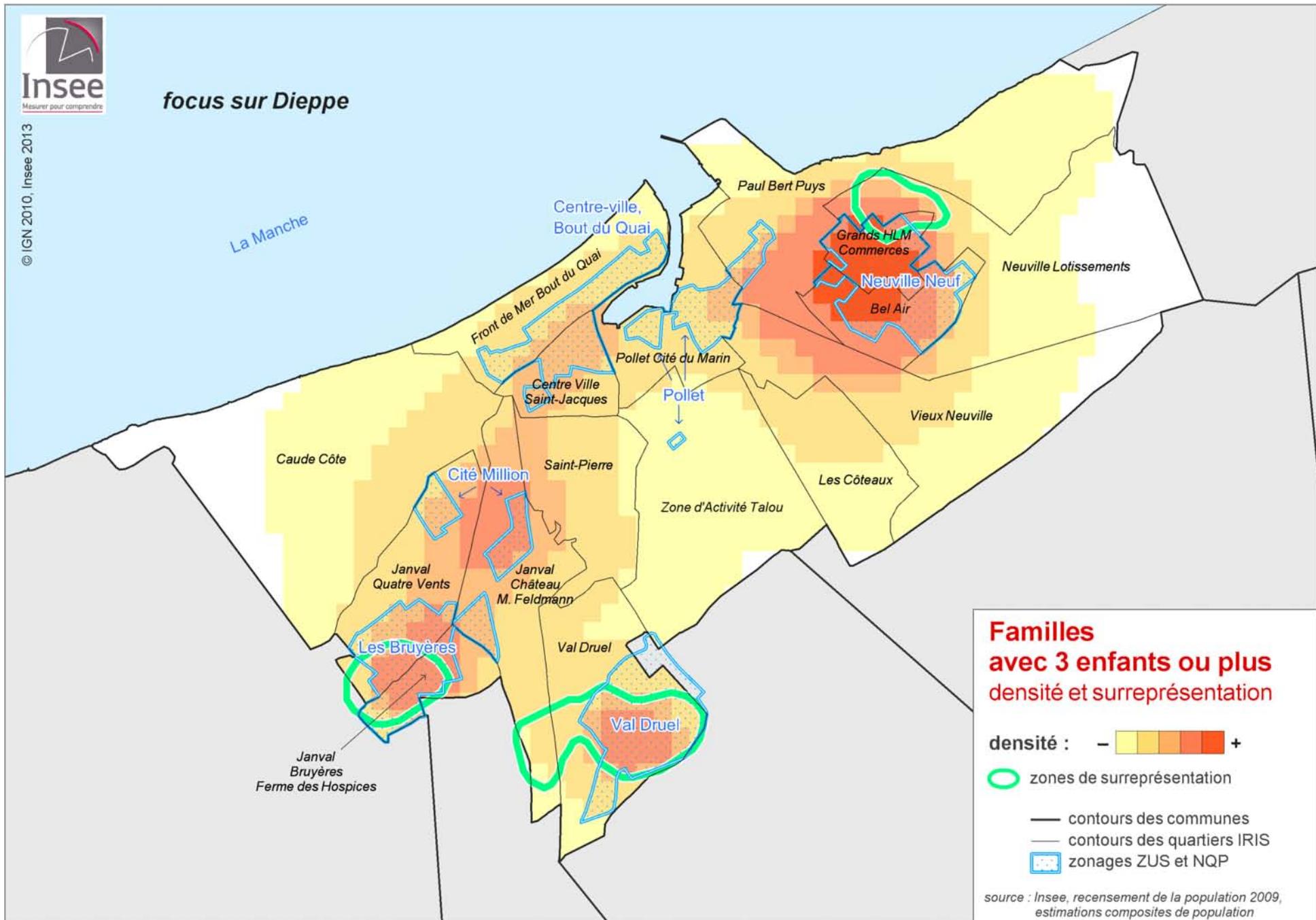
focus sur Dieppe





© IGN 2010, Insee 2013

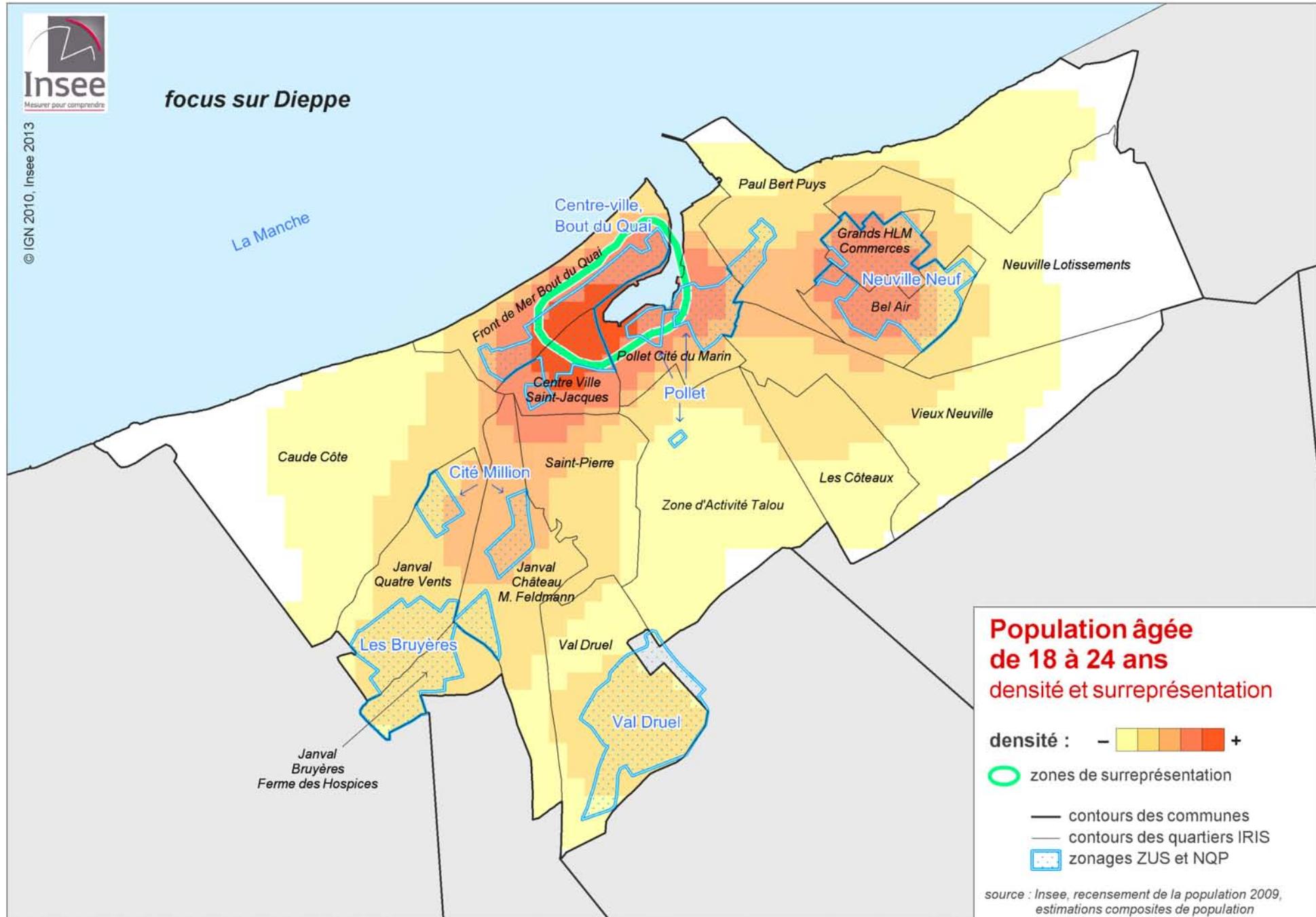
focus sur Dieppe





© IGN 2010, Insee 2013

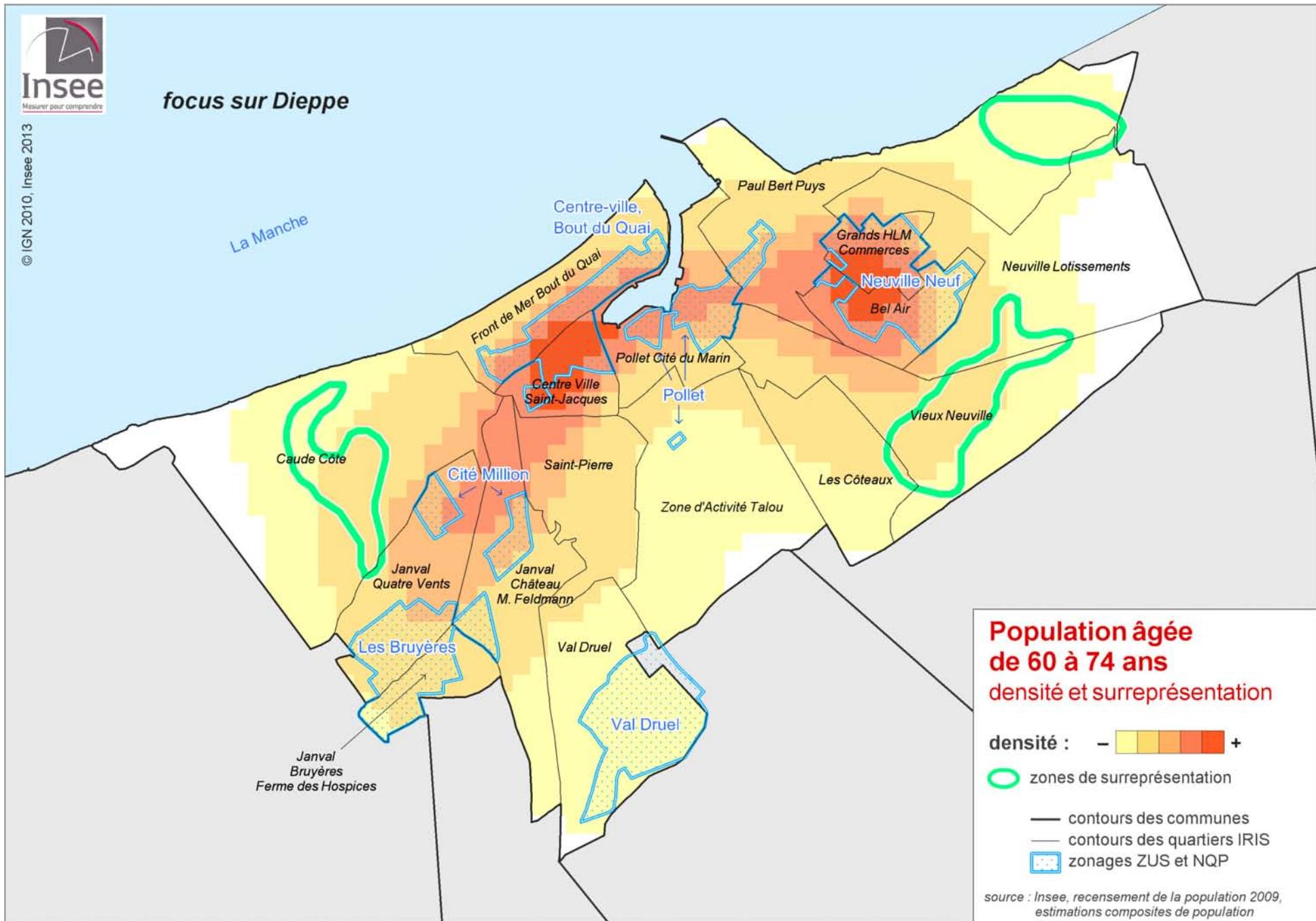
focus sur Dieppe





© IGN 2010, Insee 2013

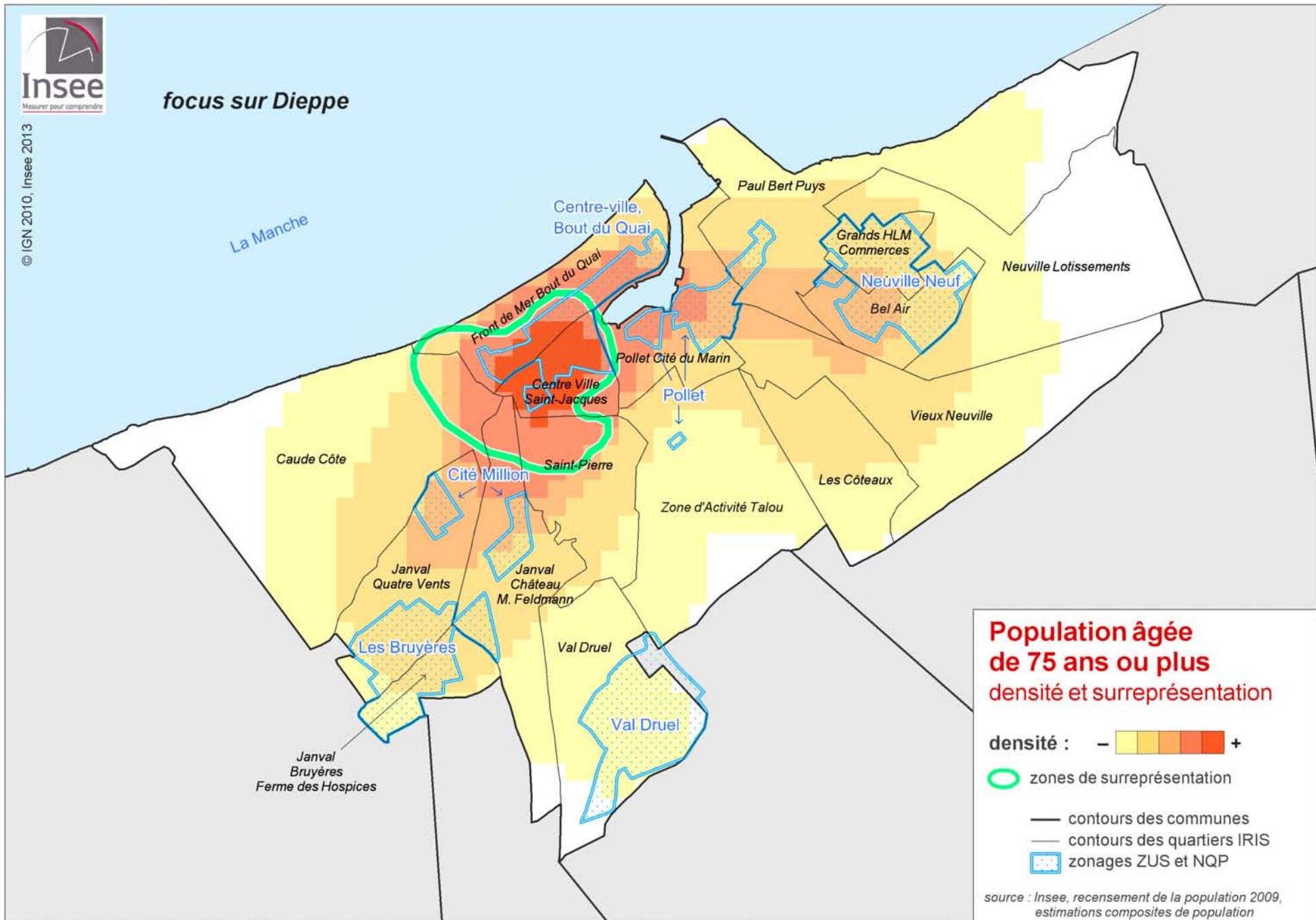
focus sur Dieppe





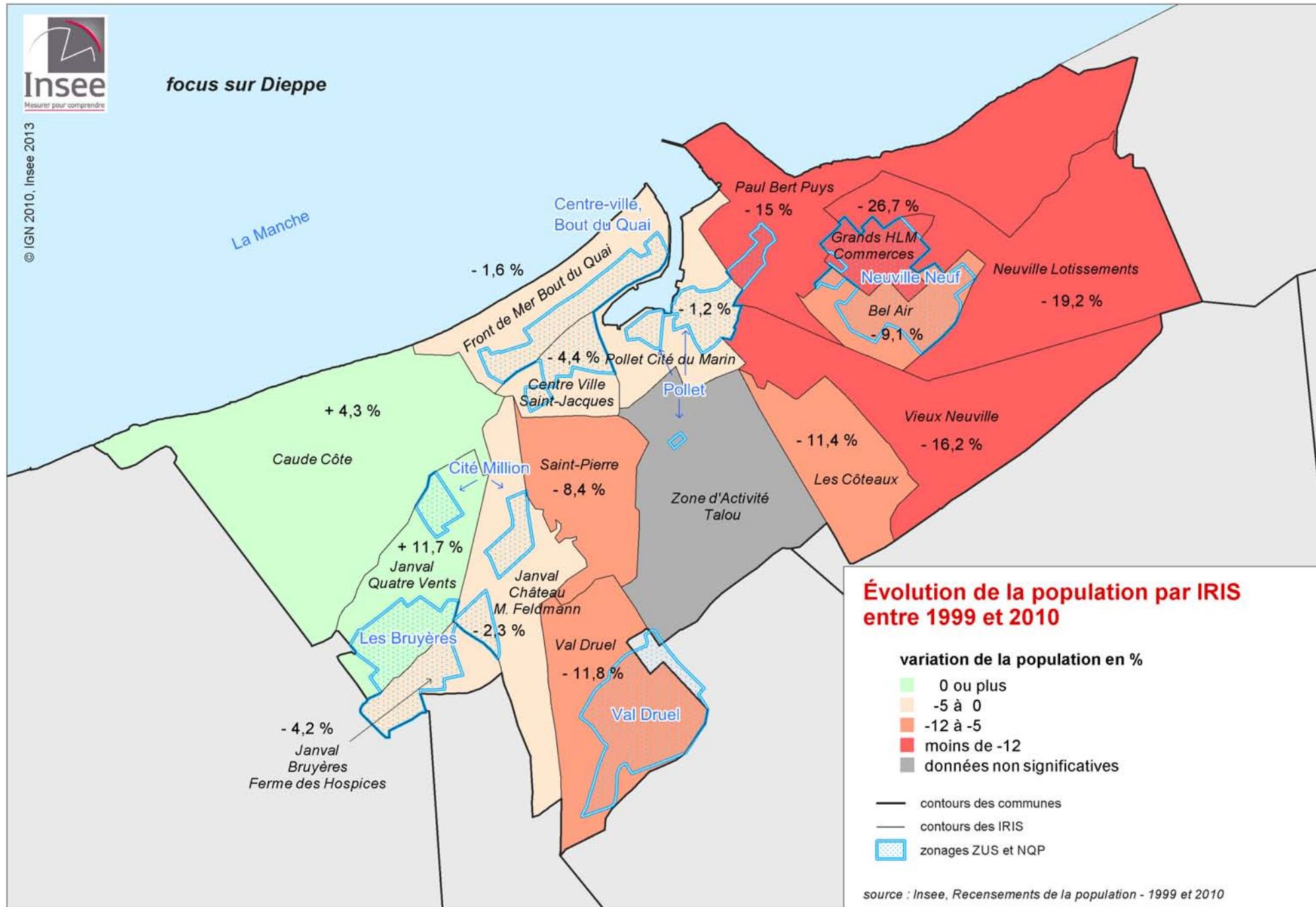
© IGN 2010, Insee 2013

focus sur Dieppe



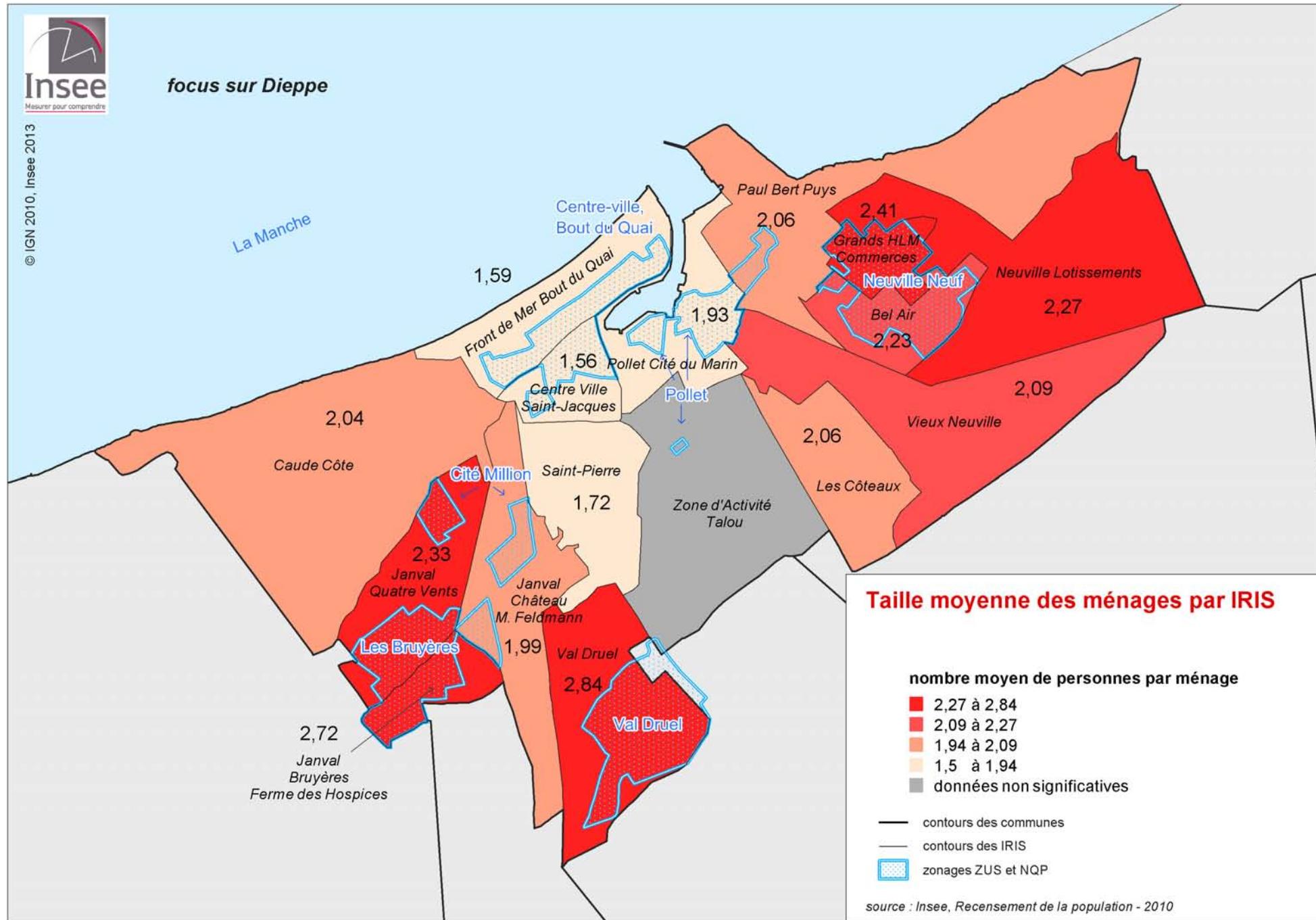


© IGN 2010, Insee 2013

focus sur Dieppe



© IGN 2010, Insee 2013

focus sur Dieppe


2.2 Diplôme et activité

Une ville jeune, mais une jeunesse en souffrance

La ville de Dieppe reste une ville jeune dans une région et un département jeunes. La Seine-Maritime compte deux grandes agglomérations, Rouen et Le Havre, qui captent naturellement une partie de la jeunesse, non seulement pour des raisons d'implantation des établissements supérieurs, mais également pour des raisons d'opportunités d'emploi ou de logement. À Dieppe, plus d'un habitant sur cinq a moins de 18 ans, et plus d'un habitant sur trois (36%) a moins de 30 ans. Cette jeunesse, aussi présente que dans d'autres sous-préfectures de tailles comparables situées sur la côte Nord-Ouest de la France, souffre de deux maux, qui peuvent être liés. Elle est en moyenne moins diplômée et plus souvent au chômage qu'ailleurs. En effet, 13,2% des jeunes de 18 à 29 ans qui ne sont plus à l'école n'ont aucun diplôme (contre 11,7% en moyenne dans les villes de même nature). Entre 15 et 29 ans, le taux de chômage atteint 30%, ce qui est beaucoup à l'échelle régionale ou départementale, mais se retrouve dans les mêmes proportions dans les villes côtières de même taille. La situation dieppoise est un peu moins favorable pour les jeunes hommes.

*Référentiel : la proportion de jeunes dans une ville est naturellement plus forte dans une commune qui héberge des étudiants (capitale régionale par exemple). Pour tenir compte de la nature de la ville de Dieppe, elle est ici comparée à des communes elles-mêmes sous-préfectures, d'une taille comprise entre la moitié et le double de celle de Dieppe, ayant une composante côtière (impossibilité d'attirer des habitants côté mer) de la côte nord ouest de la France (Le littoral atlantique ou méditerranéen jouit d'une forte attractivité). Ce référentiel est cohérent avec celui retenu dans l'étude sur le pays dieppois ([Aval n111 : Pays Dieppois - Terroir de Caux, les trentenaires sont de retour](#)).

Ce référentiel est composé des 8 communes suivantes :

Abbeville, Boulogne-sur-Mer, Calais, Cherbourg-Octeville, Dieppe, Lannion, Morlaix, Saint-Malo

Jeunes (%)	moins de 18 ans	moins de 25 ans	moins de 30 ans
Dieppe commune	21,4	30,3	36,4
Référentiel*	21,7	31,8	38,4
Seine-Maritime	22,4	32,0	38,2
Haute-Normandie	23,0	31,9	38,0

Chômage (%)	15 à 29 ans ensemble	15 à 29 ans hommes	15 à 29 ans femmes
Dieppe commune	30,1	30,4	29,7
Référentiel*	30,4	29,2	31,9
Seine-Maritime	22,6	21,6	23,6
Haute-Normandie	22,1	21,1	23,3

Taux de chômage au sens du recensement : part des actifs se déclarant au chômage

Jeunes non scolarisés et au chômage ou inactifs	Part de la population n'ayant aucun diplôme parmi les 18-29 ans (en %)	Part de la population âgée de 18 à 29 ans et n'ayant aucun diplôme parmi l'ensemble de la population (en %)
Dieppe commune	13,2	19,8
Référentiel*	11,7	19,6
Seine-Maritime	7,5	11,9
Haute-Normandie	7,9	11,8

Taux de chômage au sens du recensement : part des actifs se déclarant au chômage

source : Insee, recensement de la population 2010, exploitation principale

Des indicateurs alarmants dans les zones urbaines sensibles

Les cartes de surreprésentation des actifs sans diplôme et des chômeurs font clairement ressortir des territoires inscrits dans les ZUS actuelles. Les indicateurs calculés par grand quartier permettent de mesurer l'ampleur de certaines difficultés, en se concentrant sur la situation de la jeunesse.

Les quartiers qui concentrent une part très importante de chômeurs (entre un jeune de moins de 30 ans sur 5 et un jeune sur 4, hors population scolarisée) sont ceux autour des zones urbaines sensibles (Bel Air, Grands HLM Commerces, Janval et Val Druel). La part des jeunes à l'écart du système de formation et de l'emploi y est très supérieure à la moyenne, pouvant atteindre 40 % dans le quartier « Grands HLM Commerces ».

D'une manière générale les femmes sont plus souvent diplômées que les hommes, cependant à « Bel Air » (quartier dans lequel les familles monoparentales sont nombreuses), ainsi que dans le centre-ville ou à « Pollet - Cité du Marin » (quartiers où les familles monoparentales sont en nombre non négligeable et où les petits logements pour personnes seules sont à louer), le phénomène inverse est observé.

Liste des cartes

Actifs sans diplôme

Chômeurs

Une jeunesse très différente suivant les quartiers

Quartier (IRIS)	Jeunes de 15 à 29 ans	Chômeurs	Non scolarisés et sans emploi (%)	Part des non diplômés* (%)	Part des non diplômés* (%)		Part des diplômés* du supérieur (%)	
		(%)			Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Caude Côte	300	14	17	19	12	24	31	22
Janval Quatre Vents	360	19	31	40	39	41	16	9
Janval Bruyères Ferme des Hospices	440	23	36	47	45	50	6	11
Janval Château Michel Feldmann	580	18	24	21	17	28	14	13
Val Druel	590	23	35	38	33	43	4	3
Saint-Pierre	290	20	24	25	18	32	37	21
Centre Ville - Saint-Jacques	600	15	26	23	29	15	32	16
Front de Mer - Bout du Quai	730	21	28	26	20	33	25	13
Pollet - Cité du Marin	270	21	22	27	31	21	26	18
Les Côteaux	370	16	26	20	20	20	28	8
Bel Air	410	25	31	33	37	27	17	16
Grands HLM Commerces	460	25	41	33	31	35	8	3
Commune de Dieppe	5 400	20	29	29	27	31	19	12

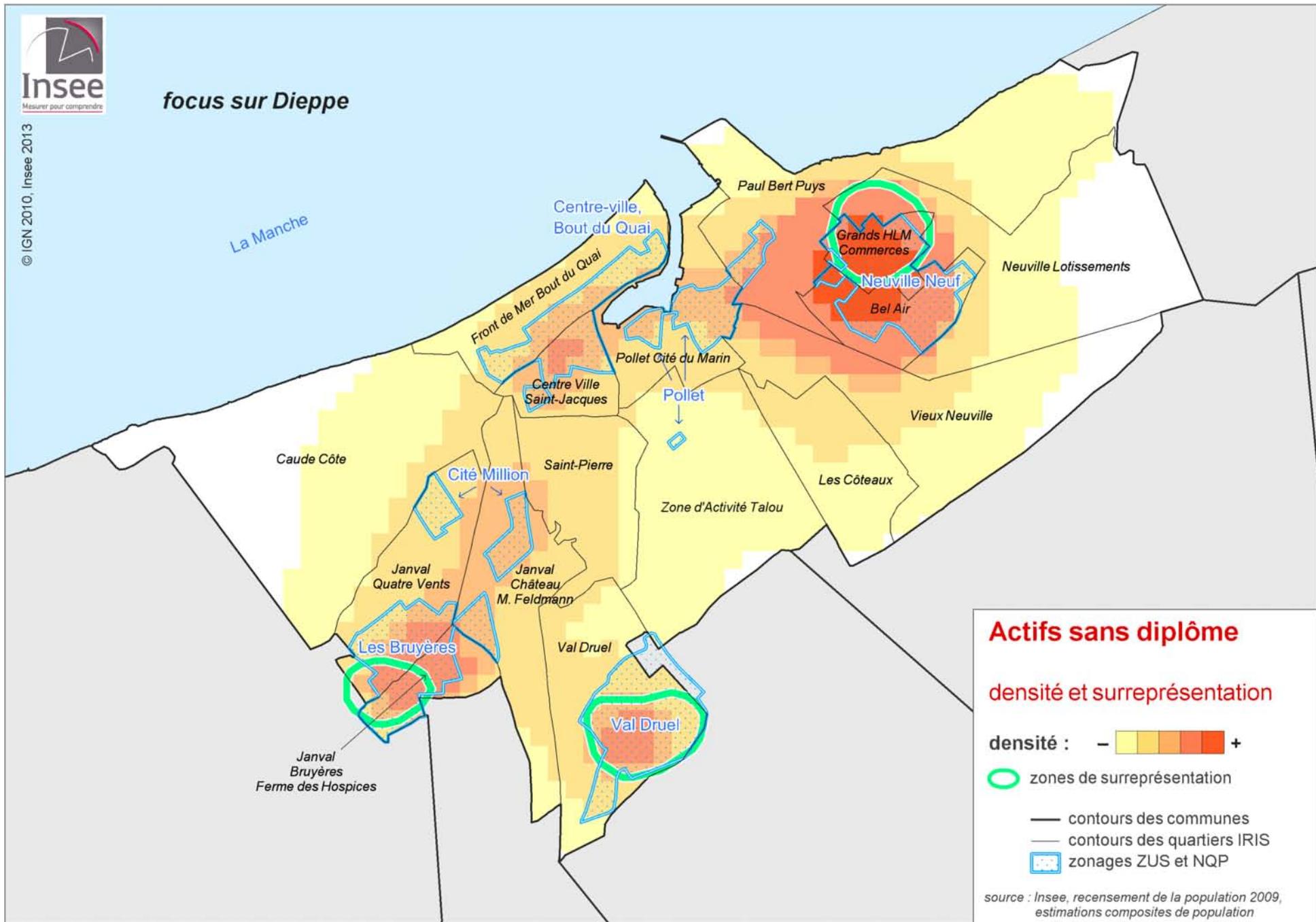
* La part est calculée uniquement sur les jeunes qui ne sont plus scolarisés. Les personnes de moins de 30 ans n'ayant que le BEPC sont comptées parmi les non diplômés.

Source: Insee, Recensement de la population 2010



© IGN 2010, Insee 2013

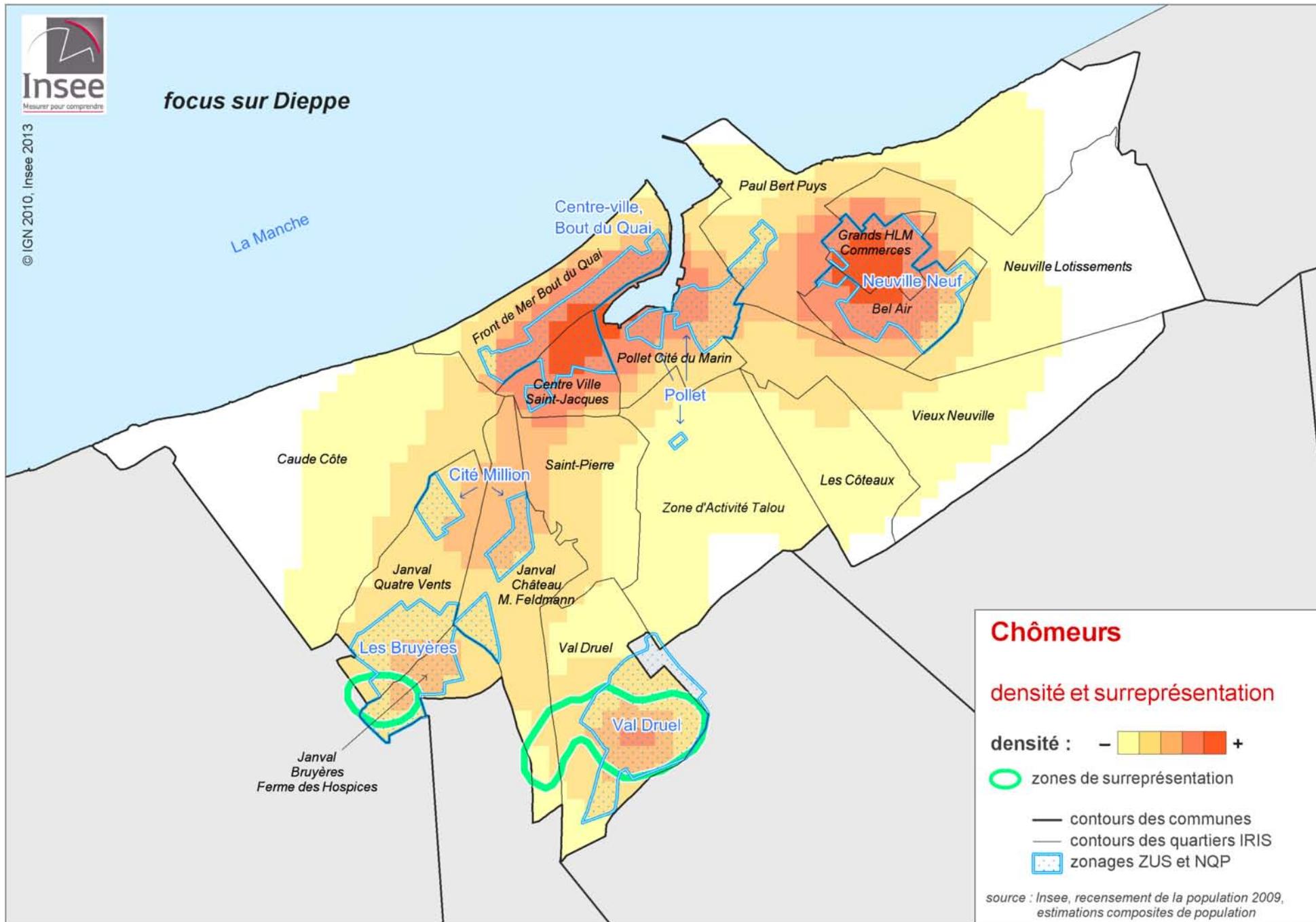
focus sur Dieppe





© IGN 2010, Insee 2013

focus sur Dieppe



2.3 Logements et revenus

Dans le centre-ville, le parc privé joue le rôle d'un parc social de petits logements

Tous types de logements confondus, le centre-ville et « Pollet Cité du Marin » se distinguent par la forte concentration de bas revenus (ménages appartenant au 1^{er} quart des ménages les plus pauvres à l'échelle de l'agglomération) quand les actuelles zones urbaines sensibles, et même des territoires un peu plus larges que celles-ci, se distinguent par une surreprésentation des ménages ayant des revenus inférieurs à la médiane. Les cartes détaillées suivant le type de logement montrent que le parc social, bien implanté dans les ZUS mais également aux Coteaux ou à Janval, joue son rôle en accueillant majoritairement des personnes aux faibles revenus. Le parc privé en centre-ville joue de fait le rôle d'un parc social pour des personnes aux plus faibles revenus, parfois aux capacités de mobilité réduite et à la recherche d'un petit logement. Dans le Vieux Neuville, la propriété individuelle est la règle majoritaire. Dans ce quartier où les jeunes retraités sont surreprésentés et où les niveaux de revenus des habitants sont plus homogènes qu'ailleurs, le niveau de revenu des propriétaires est supérieur à la médiane, quand la situation est plus nuancée pour les personnes en location. D'une manière générale, la location individuelle, beaucoup moins répandue, attire une plus grande variété de ménages. Cependant, en centre ville, même en location individuelle, les revenus des ménages restent plus fréquemment inférieurs au seuil du revenu médian (environ 16 000 € par unité de consommation).

De nombreux petits logements dans le parc locatif privé

Statut d'occupation du logement	Nombre de ménages	Logements de ...		
		... 1 ou 2 pièces	... 3 ou 4 pièces	... 5 pièces ou plus
Propriétaires	5 300	8%	53%	39%
Locataires du parc privé	4 400	45%	45%	10%
Locataires du parc social	5 100	16%	64%	20%
Autres	400	51%	31%	18%

Source : Insee RP 2010 exploitation principale

Liste des cartes

Ensemble des logements : parc majoritaire

Répartition des revenus de l'ensemble des ménages

Répartition des revenus des ménages du parc de logements de type locatif collectif

Répartition des revenus des ménages du parc de logements de type locatif de petite taille

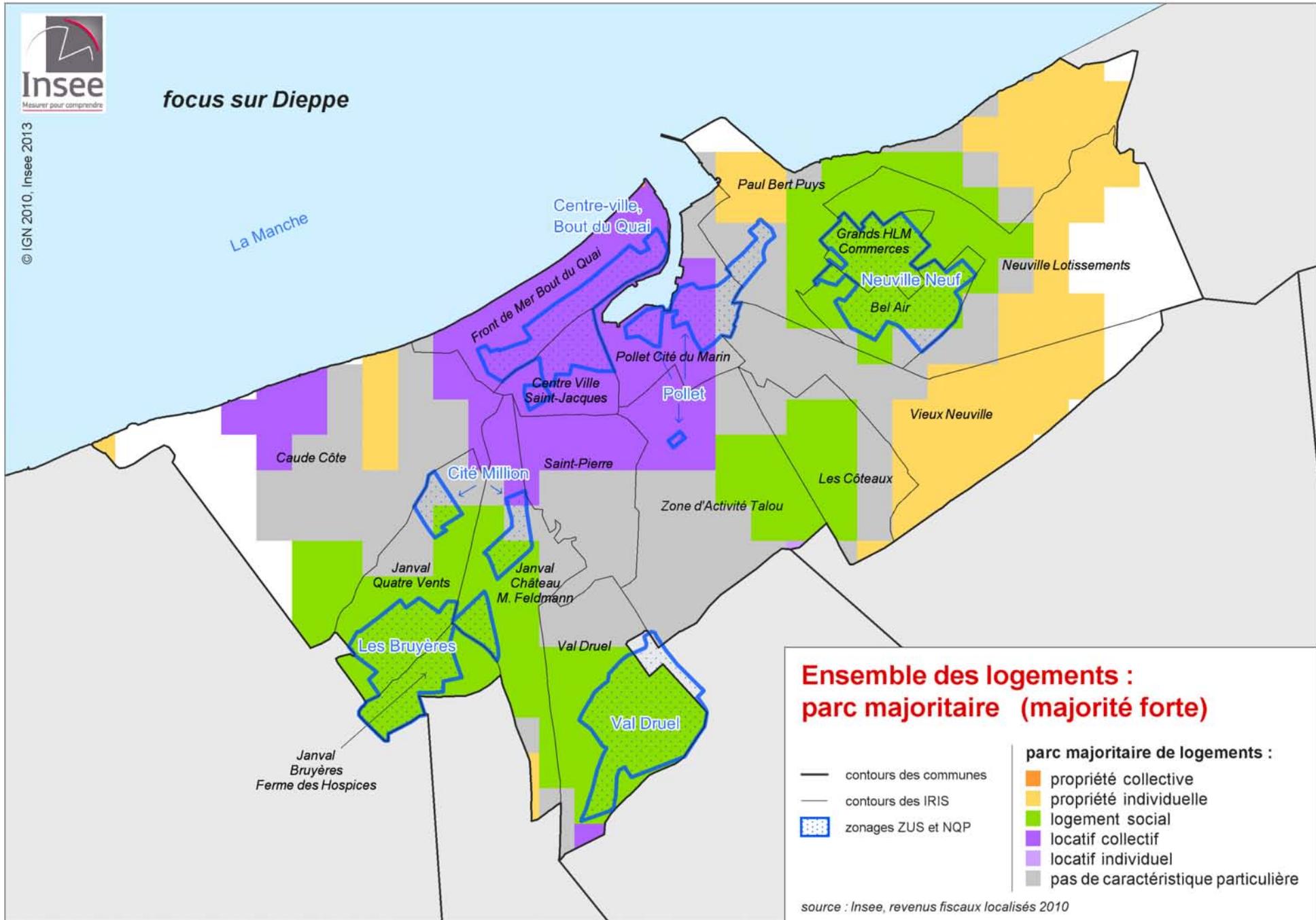
Répartition des revenus des ménages du parc de logements de type locatif individuel

Répartition des revenus des ménages du parc de logements sociaux



© IGN 2010, Insee 2013

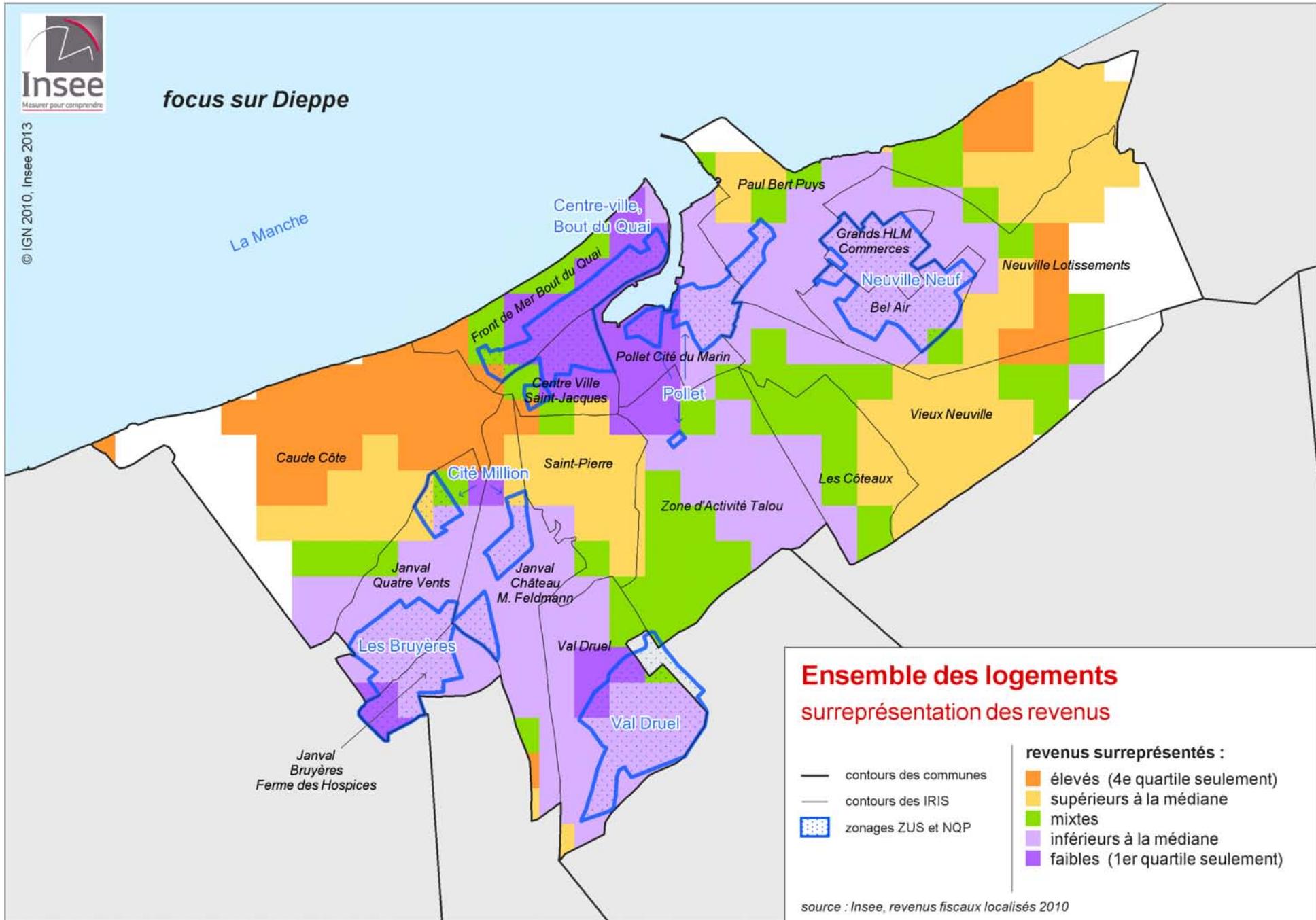
focus sur Dieppe





© IGN 2010, Insee 2013

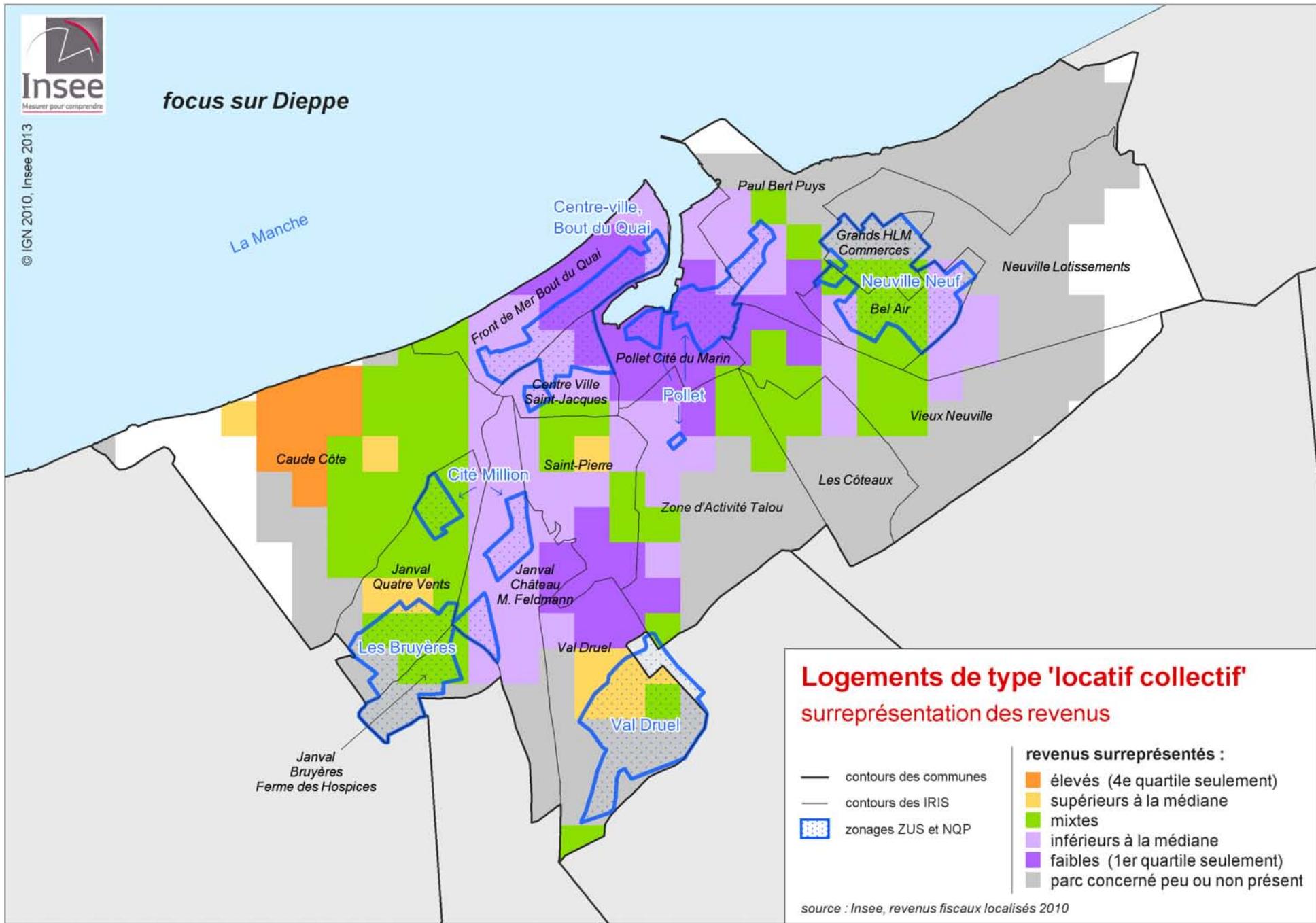
focus sur Dieppe





© IGN 2010, Insee 2013

focus sur Dieppe

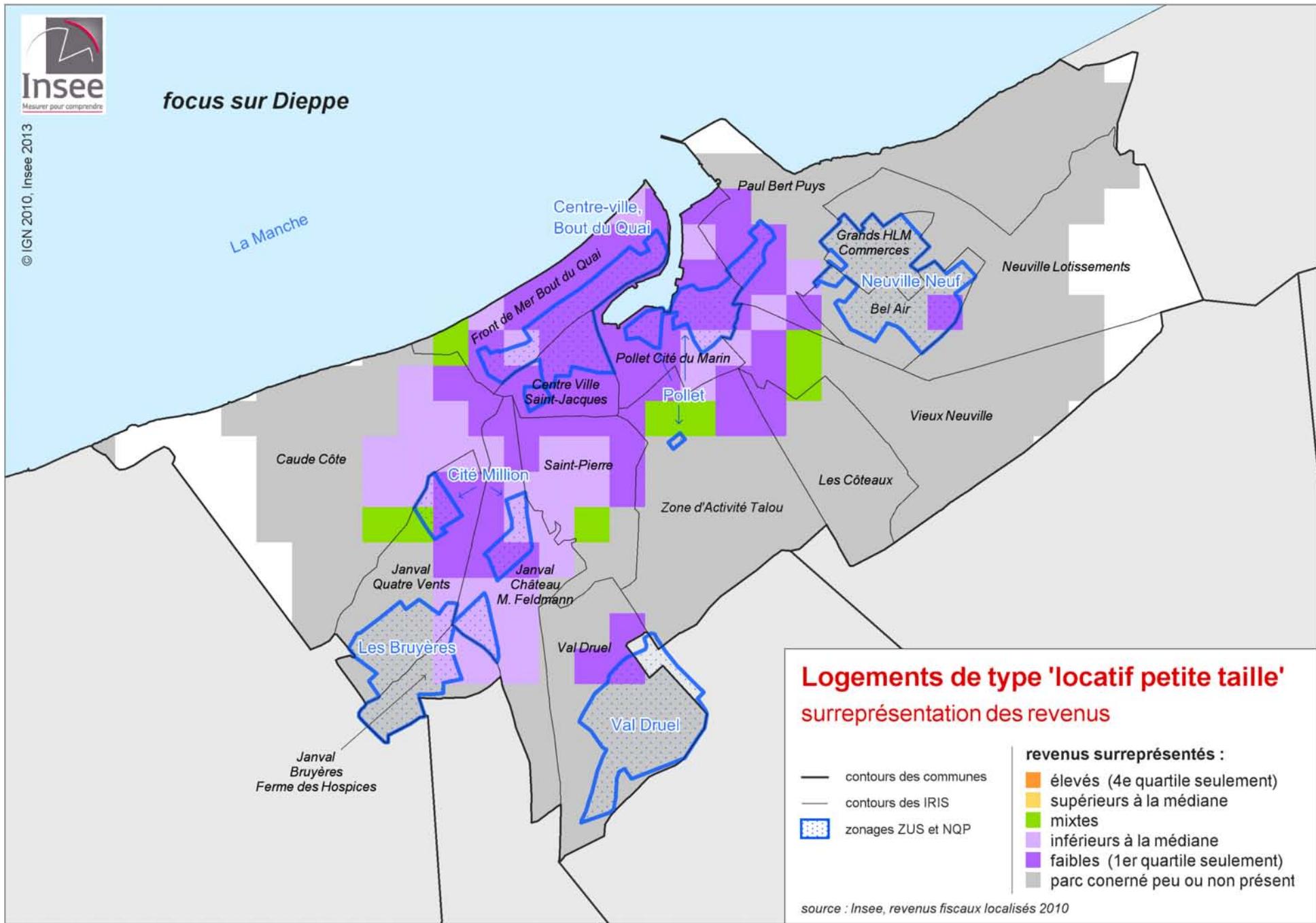


- revenus surreprésentés :**
- contours des communes
 - contours des IRIS
 - zonages ZUS et NQP



© IGN 2010, Insee 2013

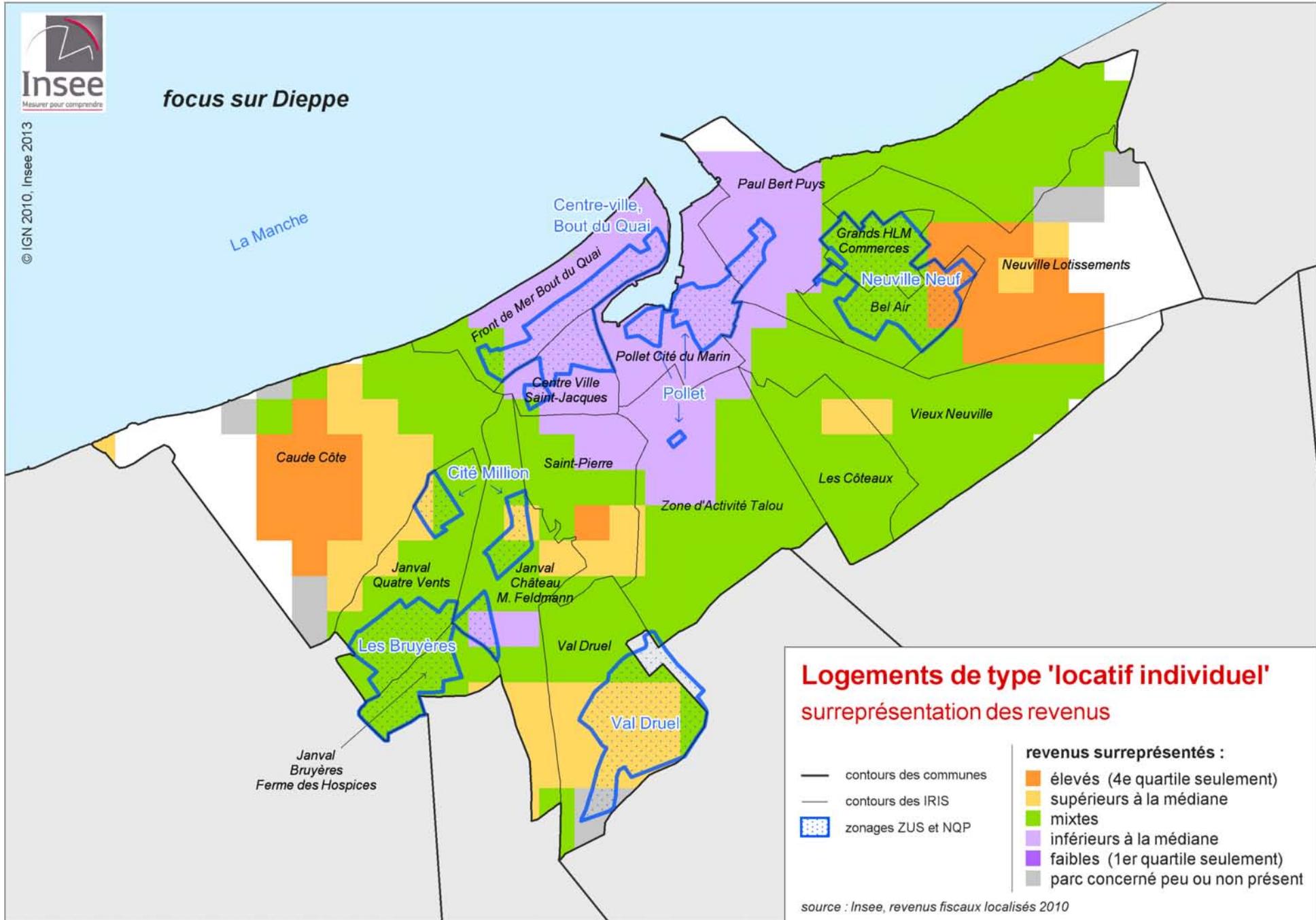
focus sur Dieppe





© IGN 2010, Insee 2013

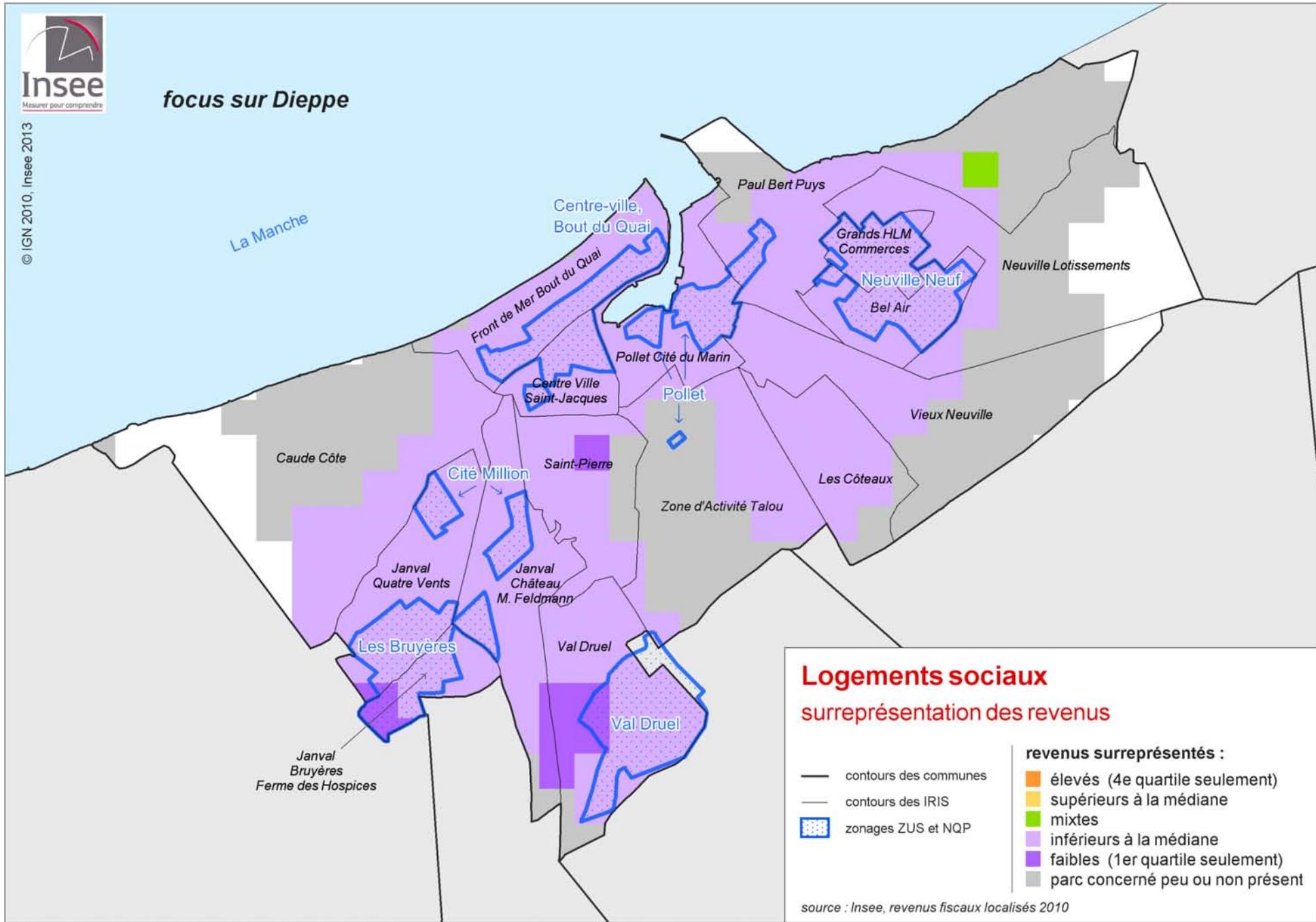
focus sur Dieppe





© IGN 2010, Insee 2013

focus sur Dieppe



2.4 Équipements, mobilité des actifs avec les déplacements domicile-travail

Dieppe ville-centre également pour les équipements et l'offre de services

La commune de Dieppe joue pleinement son rôle de ville-centre à l'échelle de son agglomération en termes de construction d'un parc social, d'accueil des populations aux faibles revenus à la recherche d'un logement à louer ou encore d'accueil des familles monoparentales cherchant à rapprocher lieu de travail avec les commerces et les services. Elle est pleinement ville-centre parce qu'elle possède justement ces emplois, ces services et équipements qui ne sont pas présents dans les communes moins urbaines de l'agglomération. À l'échelle de la commune, la répartition des équipements fait apparaître deux zones de fortes concentrations : le centre-ville et Neuville Neuf. Même si la commune est étendue, les habitants ne sont jamais très loin de ces lieux centraux. Les zones denses des Bruyères, de Janval ou du Val Druel sont essentiellement résidentielles et ne proposent pas beaucoup d'équipements à proximité immédiate. La population vieillissante du Vieux Neuville est également un peu moins proche des centres de services, mais comparé à des communes de banlieue de certaines agglomérations, les distances restent très faibles.

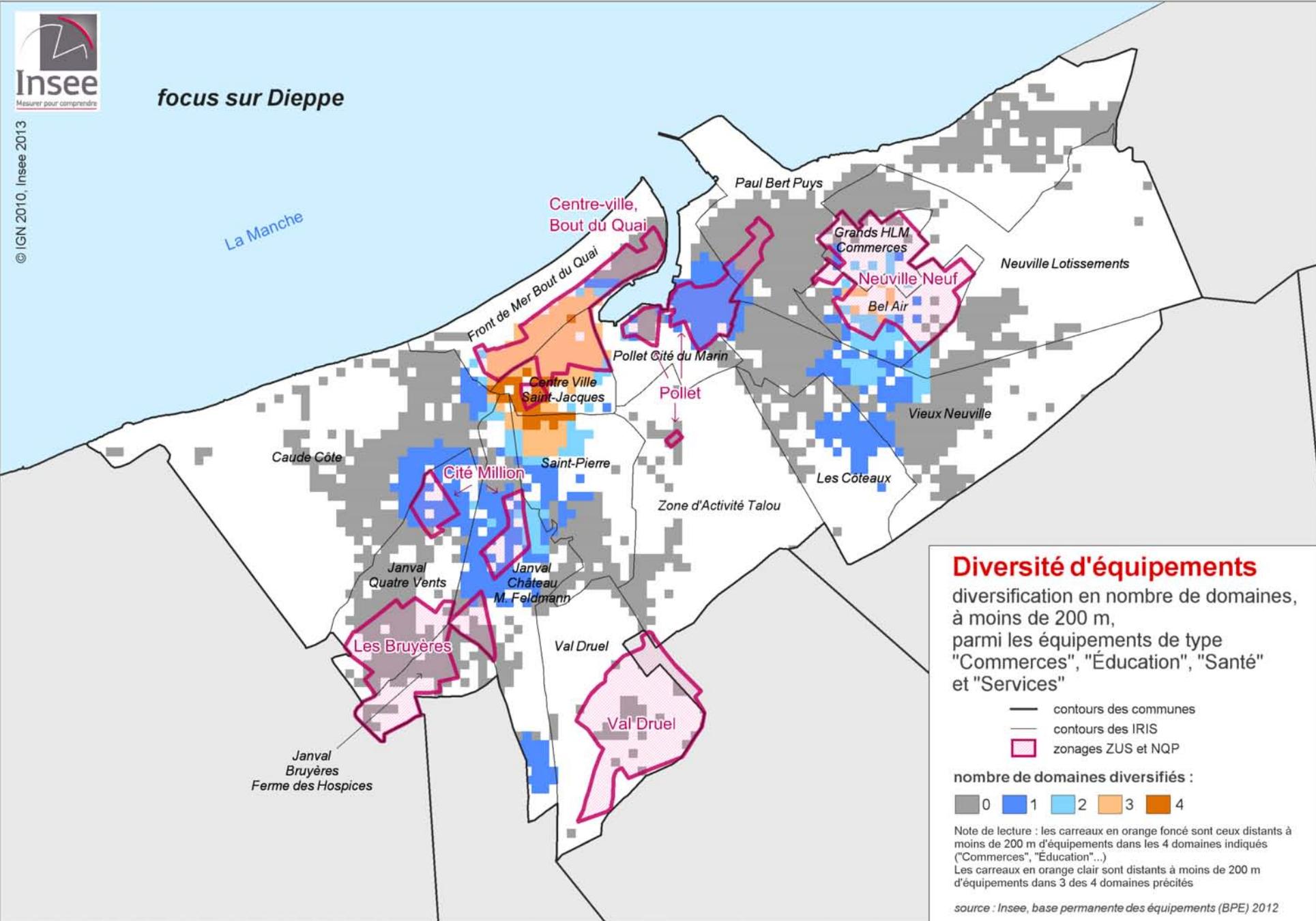
Dieppe pôle d'emploi

La ville de Dieppe rassemble 17 000 emplois. Deux emplois sur cinq sont occupés par des Dieppois, et trois emplois sur cinq par des habitants des communes périphériques. La zone d'influence de Dieppe dépasse largement la communauté d'agglomération. À l'inverse, 3 700 personnes résident à Dieppe et travaillent à l'extérieur de la commune. Les premières communes de destination sont Rouxmesnil-Bouteilles, Offranville, Martin l'Église et Rouen, lointaine mais bien desservie par le train et l'autoroute.

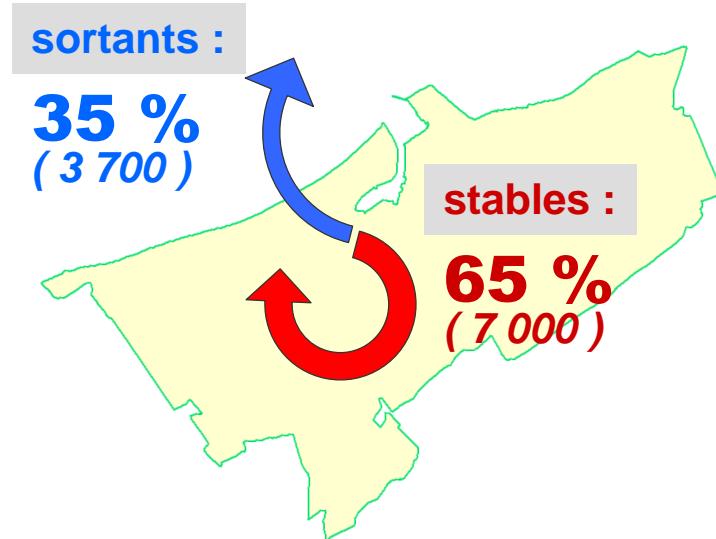
Près de 200 personnes travaillent également dans la commune de Penly, site d'une centrale nucléaire.

Les actifs des zones urbaines sensibles sortent moins souvent de Dieppe.

La part d'actifs qui occupent un emploi en dehors de la commune varie entre les différents quartiers. Les taux de sortie sont logiquement faibles dans le Centre-ville où la possession d'une voiture est moins fréquente. Ils sont également faibles dans les quartiers de Bel Air, Janval et Val Druel. Les destinations sont variées mais les sorties se font logiquement plus vers Penly pour les habitants de Neuville Lotissement, et plus vers Rouxmesnil-Bouteilles ou Offranville à Côte Val Druel ou les Bruyères.



10 700 actifs résidents en emploi



source : Insee, recensement de la population 2010, exploitation principale

17 000 emplois sur la commune

occupés par
des actifs entrants :

59 %
(10 000)

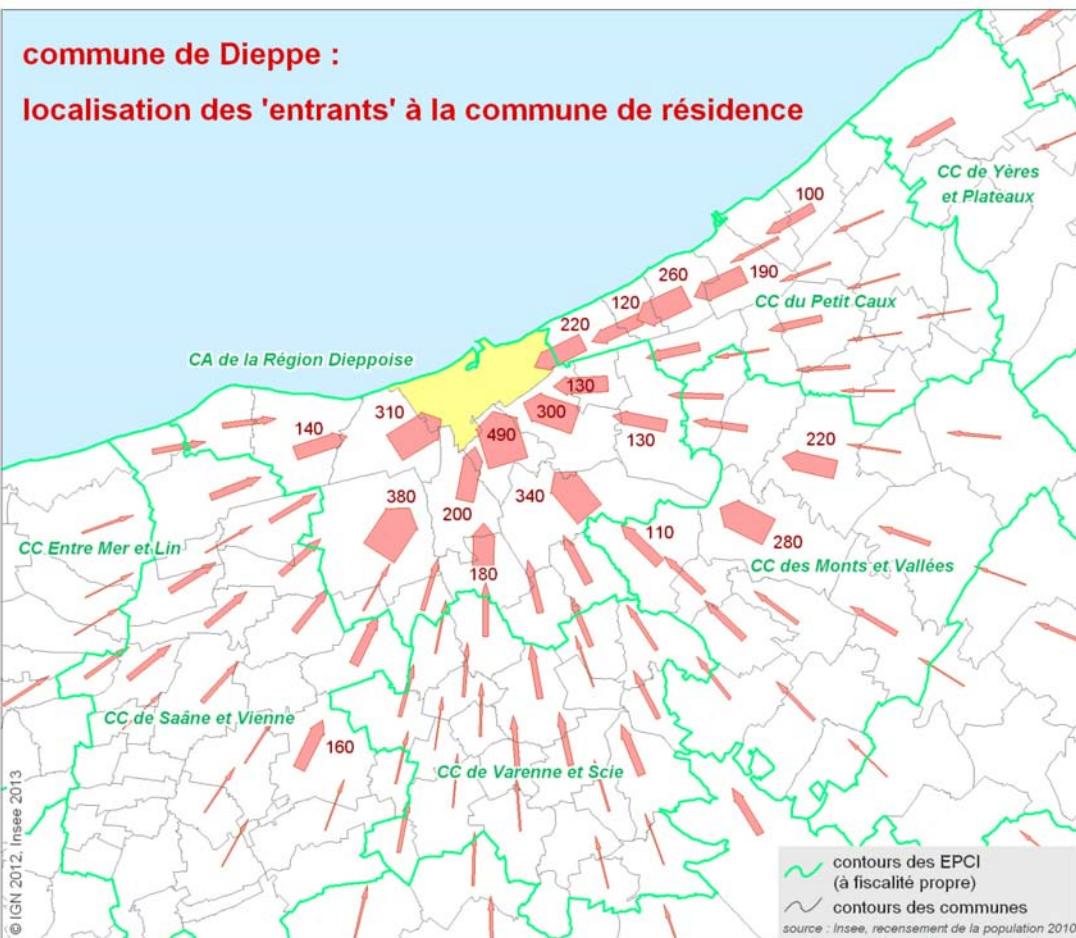
41 %
(7 000)

occupés par
des actifs résidents :

A map of the commune of Dieppe. A blue arrow points downwards from the top left, labeled 'occupés par des actifs entrants : 59 % (10 000)'. A red arrow points upwards from the bottom right, labeled 'occupés par des actifs résidents : 41 % (7 000)'. The map shows the coastline and the shape of the commune.

Statut	Pourcentage	Nombre
occupés par des actifs entrants	59 %	10 000
occupés par des actifs résidents	41 %	7 000

source : Insee, recensement de la population 2010, exploitation principale

**Les entrants dans la commune de Dieppe**

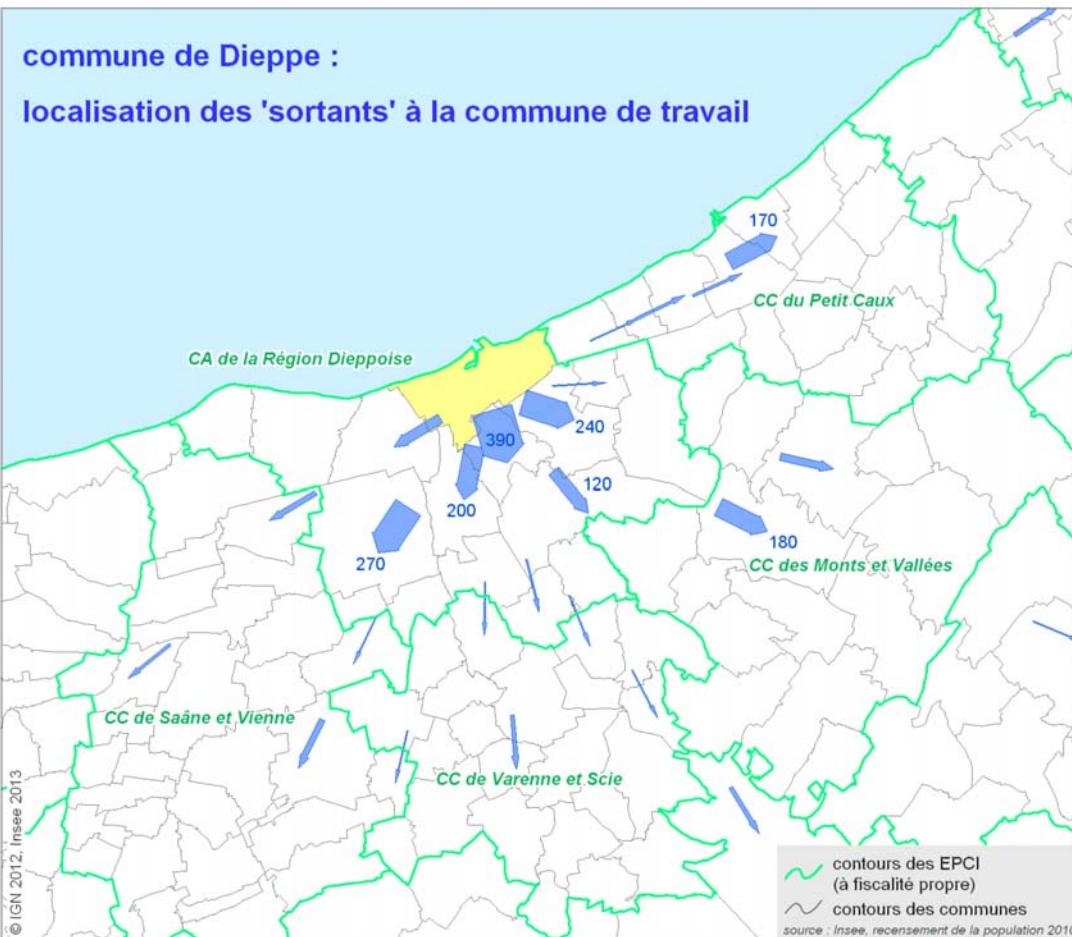
	Cadres	Professions Intermédiaires	Employés	Ouvriers	TOTAL	Part dans l'ens. des entrants
CA de la Région Dieppoise	560	760	1 050	500	2 870	30%
CC du Petit Caux	170	360	460	280	1 260	13%
CC des Monts et Vallées	120	330	390	320	1 150	12%
CC de Saâne et Vienne	160	310	330	220	1 020	11%
CC de Varenne et Scie	110	220	310	130	770	8%
CA Rouen-Elbeuf-Austreberthe	180	160	60	60	460	5%
CC des Trois Rivières	< 50	150	60	60	280	3%
CC Bresle Maritime	50	80	60	50	240	2%
Reste de la Seine-Maritime	200	410	440	300	1 350	14%
Reste de la Somme	< 50	< 50	< 50	< 50	60	1%
Reste de la France	70	60	< 50	50	210	2%
TOTAL des entrants	1 650	2 840	3 220	1 980	9 690	100%

source : Insee, recensement de la population - 2010, exploitation complémentaire

Les entrants dans la commune de Dieppe

	Nombre de navetteurs	Part dans l'ensemble des entrants
CA de la Région Dieppoise	2 870	30%
dont		
Ancourt	130	1%
Arques-la-Bataille	340	4%
Grèges	130	1%
Hautot-sur-Mer	310	3%
Martin-Église	300	3%
Offranville	380	4%
Rouxmesnil-Bouteilles	490	5%
Saint-Aubin-sur-Scie	200	2%
Tourville-sur-Arques	180	2%
Varengeville-sur-Mer	140	1%
CC du Petit Caux	1 260	13%
dont		
Belleville-sur-Mer	120	1%
Berneval-le-Grand	260	3%
Bracqueumont	220	2%
Dercigny	100	1%
Saint-Martin-en-Campagne	190	2%
CC des Monts et Vallées	1 150	12%
dont		
Envermeu	220	2%
Saint-Aubin-le-Cauf	110	1%
Saint-Nicolas-d'Aleu	280	3%
CC de Saâne et Vienne	1 020	11%
dont		
Bacqueville-en-Caux	160	2%
CC de Varenne et Scie	770	8%
dont		
Torcy-le-Grand	110	1%
CA Rouen-Elbeuf-Austreberthe	460	5%
dont		
Rouen	190	2%
CC des Trois Rivières	280	3%
CC Bresle Maritime	240	2%
CC de la Côte d'Albâtre	180	2%
CC du Bosc d'Eawy	170	2%
CC Entre Mer et Lin	150	2%
CC du Canton de Londinières	150	2%
CC de Yères et Plateaux	120	1%
Reste de la Seine-Maritime	590	6%
Reste de la Somme	60	1%
Reste de la France	210	2%
TOTAL des entrants	9 690	100%

source : Insee, recensement de la population - 2010, exploitation complémentaire

**Les sortants de la commune de Dieppe**

	Nombre de navetteurs	Part dans l'ensemble des sortants
CA de la Région Dieppoise, dont :	1 390	39%
dont Arques-la-Bataille	120	3%
Martin-Église	240	7%
Offranville	270	7%
Rouxmesnil-Bouteilles	390	11%
Saint-Aubin-sur-Scie	200	6%
CA Rouen-Elbeuf-Austreberthe, dont :	410	11%
dont Rouen	220	6%
CC des Monts et Vallées, dont :	290	8%
dont Saint-Nicolas-d'Aliermont	180	5%
CC du Petit Caux, dont :	260	7%
dont Penly	170	5%
CC Bresle Maritime, dont :	190	5%
dont Eu	120	3%
CC de Saâne et Vienne	190	5%
Reste de la Seine-Maritime	600	17%
Reste de la France et de l'étranger	280	8%
TOTAL des sortants	3 610	100%

source : Insee, recensement de la population - 2010, exploitation complémentaire

Les sortants de la commune de Dieppe

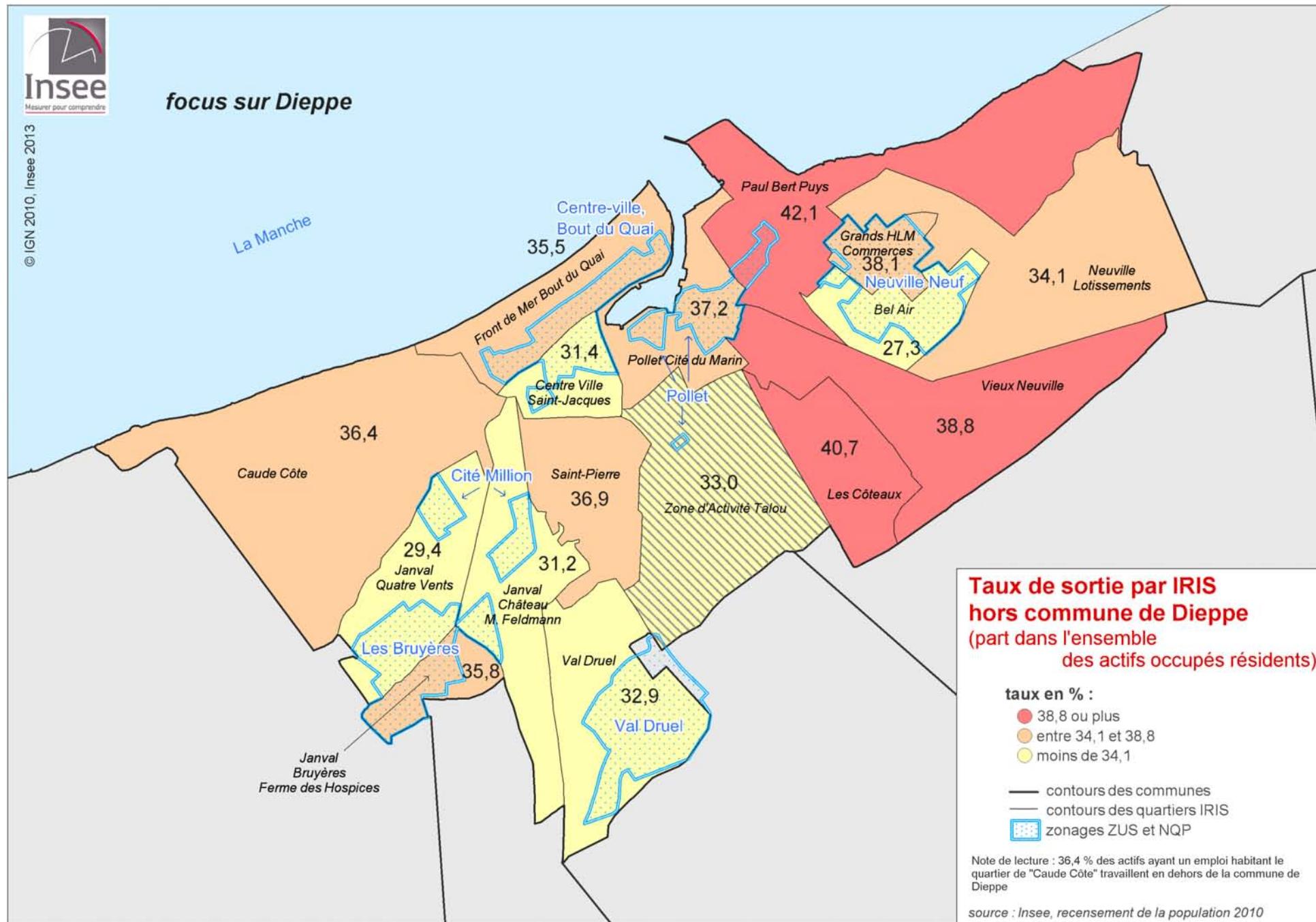
	Cadres	Professions Intermédiaires	Employés	Ouvriers	TOTAL	Part dans l'ens. des sortants
CA de la Région Dieppoise	200	250	250	680	1 390	39%
CA Rouen-Elbeuf-Austreberthe	80	90	100	140	410	11%
CC des Monts et Vallées	50	80	< 50	120	290	8%
CC du Petit Caux	50	100	< 50	60	260	7%
CC Bresle Maritime	70	50	< 50	< 50	190	5%
CC de Saâne et Vienne	< 50	50	< 50	110	190	5%
Reste de la Seine-Maritime	90	170	120	220	600	17%
Reste de la France et de l'étranger	50	80	70	80	280	8%
TOTAL des sortants	610	880	670	1 450	3 610	100%

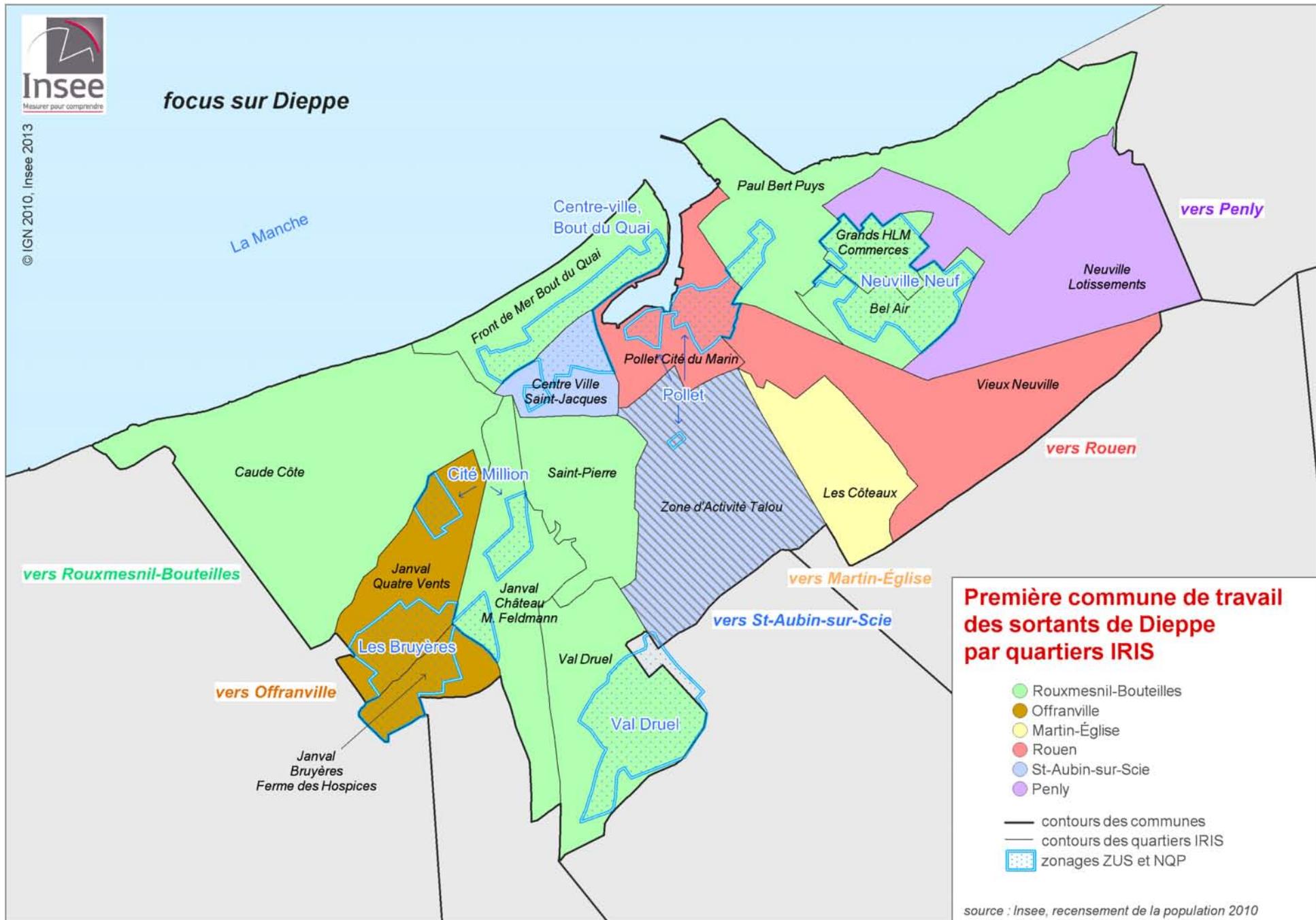
source : Insee, recensement de la population - 2010, exploitation complémentaire



© IGN 2010, Insee 2013

focus sur Dieppe





MÉTHODOLOGIE

Le diagnostic social infra-urbain de Dieppe, présenté dans ce rapport d'étude, s'appuie sur une démarche combinant les approches statistique et cartographique :

- analyse statistique à l'échelle des IRIS
- analyse cartographique par « carroyage »

L'analyse par carroyage permet une approche très fine du point de vue spatial, mais n'est mobilisable que pour les communes de grande taille et pour un nombre de sources relativement limité. L'approche par les IRIS est moins fine mais permet de traiter davantage d'indicateurs. Pour bénéficier des avantages relatifs de chacune des deux approches, elles sont mobilisées de façon complémentaire.

Plus précisément, l'approche par les IRIS donne l'essentiel des résultats attendus pour un diagnostic social au niveau de quartiers. L'approche par carroyage permet de compléter l'analyse sur des « micro-quartiers » mal pris en compte dans le découpage en IRIS.

1) ANALYSE STATISTIQUE À L'ÉCHELLE DES IRIS

L'approche par les IRIS permet de disposer d'indicateurs pour le découpage infra-communal de la ville de Dieppe par grands quartiers.

1.1) Définition de l'IRIS :

L'IRIS (Ilots regroupés pour l'information statistique) constitue le plus petit territoire permettant la diffusion de données infra-communales.

La commune de Dieppe est divisée en 16 IRIS. Tous les IRIS de Dieppe sont pris en compte.

La taille moyenne des IRIS est un peu supérieure à 2 000 habitants, le plus peuplé comprend 3 200 habitants. Un seul IRIS comporte moins de 1 000 habitants (la zone d'activité du Talou à 466 habitants, ce qui justifie dans certains cas une coloration particulière sur les cartes).

Limite : la taille statistique requise pour définir un IRIS peut dans certains cas « noyer » certaines particularités (exemple : un immeuble « social » inclus dans un IRIS à dominante « résidentielle »). Le recours à l'analyse par carroyage peut, en complément, résoudre cette difficulté.

1.2) Variables étudiées :

Treize indicateurs mobilisables à l'échelle des IRIS peuvent être considérés comme particulièrement significatifs de difficultés sociales et sont repris dans le tableau de synthèse des données par quartier. 1 porte sur les revenus, 3 sont relatifs aux prestations sociales et 9 correspondent à d'autres caractéristiques sociodémographiques.

Revenus fiscaux des ménages par unité de consommation (source : fichiers fiscaux 2009) :

- Médiane: la moitié des ménages ont un revenu par unité de consommation inférieur à ce seuil de revenus (valeur de la médiane)

Prestations sociales (source : CNAM et CAF - 2011) :

- Bénéficiaires de la CMU (Couverture Maladie Universelle) complémentaire, rapportés au nombre d'habitants
- Allocataires CAF percevant le RSA (Revenu de Solidarité Active), rapportés au nombre d'habitants
- Allocataires CAF dont le revenu dépend à plus de 50 % des prestations sociales, rapportés au nombre de ménages

Autres indicateurs « sociodémographiques » (source : recensement de population 2009) :

- Chômeurs (15-64 ans)
- Actifs ouvriers (15-64 ans)
- Actifs cadres (15-64 ans)
- Actifs salariés en CDI et titulaires de la fonction publique
- Familles monoparentales (part des membres de ces familles rapportés à la population totale)
- Adultes sans diplôme (parmi les personnes de 15 ans ou plus ayant terminé leur scolarité)
- Adultes titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur long
- Logements vacants
- Locataires en logement social

2) ANALYSE PAR CARROYAGE (CARTOGRAPHIQUE) :

L'analyse par carroyage permet de repérer des caractéristiques sociales à l'échelle de carreaux très petits. À ce titre, elle complète très utilement l'approche par les IRIS.

2.1) Définition du carroyage :

L'analyse cartographique selon la méthode dite « de carroyage » permet de visualiser immédiatement les zones concentrant une population présentant une caractéristique donnée, même si elles sont de très petite taille.

Le territoire est en effet traité dans une maille très fine, qui fait abstraction des frontières administratives ou des découpages techniques habituels de l'INSEE (IRIS). Plus précisément, l'espace est découpé, selon les sources, en carreaux de 100 ou 200 m de côté. Cette technique permet de mettre en évidence des ensembles contigus de carreaux caractérisés par tel ou tel indicateur. L'échelle géographique de base étant très fine, il y a moins de risques de « noyer » certains phénomènes.

Limites : La restitution est uniquement cartographique. Elle fait appel à des valeurs lissées (cf. ci-dessous) et ne délivre pas de réelles données chiffrées par carreau.

2.2) Approche par la densité :

L'approche par la densité permet d'identifier les espaces où se trouvent, en nombre, beaucoup d'individus ayant telle ou telle caractéristique. Pour chaque variable, en fonction des valeurs du carreau et des carreaux environnants (logique de lissage), une probabilité est calculée, probabilité de recenser des habitants correspondant à telle ou telle modalité de la variable (probabilité de recenser des chômeurs, des non diplômés, etc).

Limites : les valeurs statistiques cartographiées ne sont donc pas, à proprement parler, des densités de population correspondant à la caractéristique analysée, mais une « probabilité » de rencontrer cette caractéristique. Pour autant, l'expression cartographique de ces valeurs s'interprète tout à fait comme si on avait affaire à des densités réelles mesurées.

2.3) Approche par la surreprésentation :

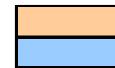
Pour s'affranchir de l'effet de volume inhérent à l'approche par la densité, une exploitation cartographique complémentaire permet d'appréhender certaines sous-populations en proportion dans la population totale. Il s'agit d'identifier les carreaux dans lesquels la caractéristique étudiée est nettement surreprésentée parmi ses habitants. Plus précisément, les carreaux inclus dans les « zones de surreprésentation » sont ceux se trouvant dans le premier quartile des carreaux du territoire dans lesquels ce critère est surreprésenté.

Exemple : une zone de surreprésentation « chômeurs » regroupe les carreaux qui font partie des 25% de carreaux se caractérisant par les proportions de chômeurs les plus élevées parmi les carreaux au-dessus de la moyenne pour cet indicateur.

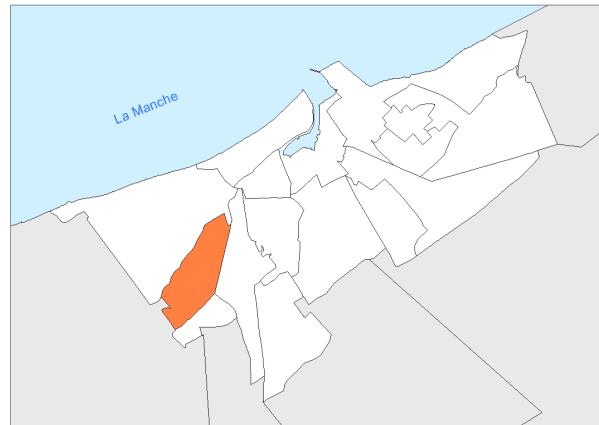
Données de synthèse par quartier

Sources			Revenus fiscaux localisés 2009	Recensement de la population - 2009											CMUC (CNAM 2011)	prestations légales (CAF - 2011)
IRIS de la commune de Dieppe	Population (RP 2010)	Évolution démog. entre 1999 et 2010	Revenu fiscal par UC* en € : Médiane	Part des chômeurs (15-64 ans)	Part des actifs (15-64 ans) Ouvriers	Part des actifs (15-64 ans) Cadres, Prof. intel. sup.	Part des salariés de 15 ans ou plus en CDI ou fonctionnaire	Part des personnes vivant dans une famille monoparentale	Part des personnes de 15 ans ou plus (non scolarisées) Sans diplôme	Part des personnes de 15 ans ou plus (non scolarisées) diplômées de l'Enseign. Sup. long	Part des logements vacants	Part des ménages en HLM	Population bénéficiant de la CMUC dans la population totale	Allocataires percevant le RSA dans la population totale	Allocataires dont le revenu est constitué à plus de 50 % de prestations sociales dans les ménages	
Caude Côte	2 113	4%	23 165	10,1%	18,1%	19,8%	89,8%	7,7%	14,8%	17,0%	6,4%	9,5%	2,3%	n.d.	n.d.	
Janval Quatre Vents	2 311	12%	13 902	18,9%	32,9%	7,7%	82,8%	14,1%	33,2%	5,2%	4,4%	52,7%	14,5%	7,0%	18,4%	
Janval Bruyères Ferme des Hospices	2 216	-4%	9 971	27,7%	50,9%	1,2%	74,2%	18,8%	47,1%	0,7%	3,7%	86,8%	19,5%	8,9%	25,6%	
Janval Château Michel Feldmann	3 176	-2%	15 031	14,5%	28,5%	7,9%	79,5%	17,3%	38,3%	4,6%	9,9%	42,6%	11,0%	4,1%	22,6%	
Val Druel	2 602	-12%	10 331	27,3%	40,6%	0,9%	73,1%	15,8%	38,3%	0,2%	4,2%	81,8%	18,0%	7,4%	25,8%	
Zone d'Activité Talou	448	-11%	15 918	21,1%	40,5%	2,9%	66,6%	14,3%	25,9%	2,9%	11,8%	0,6%	12,7%	10,7%	45,3%	
Saint-Pierre	1 779	-8%	18 686	12,4%	19,4%	12,1%	83,6%	7,9%	19,8%	9,5%	9,2%	0,4%	8,0%	3,1%	11,4%	
Centre Ville Saint-Jacques	2 540	-4%	13 995	19,9%	22,2%	12,8%	73,4%	15,5%	22,0%	8,8%	15,7%	18,8%	11,8%	8,6%	19,8%	
Front de Mer Bout du Quai	3 021	-2%	15 406	23,3%	27,1%	12,0%	70,6%	10,8%	21,0%	13,8%	16,3%	0,6%	11,4%	8,0%	17,9%	
Pollet Cité du Marin	1 611	-1%	13 886	21,1%	34,8%	10,2%	76,8%	15,6%	23,5%	7,7%	18,1%	1,8%	17,0%	12,4%	30,3%	
Les Coteaux	1 467	-11%	16 036	12,6%	34,1%	4,8%	76,5%	12,9%	20,7%	5,8%	5,7%	63,5%	7,0%	3,3%	7,6%	
Vieux Neuville	1 594	-16%	19 227	8,5%	22,2%	12,0%	88,0%	7,5%	16,8%	7,4%	4,5%	1,2%	3,2%	2,3%	4,4%	
Neuville Lotissemments	1 048	-19%	18 754	7,2%	27,5%	9,7%	89,5%	3,6%	15,7%	4,6%	3,4%	28,2%	3,3%	3,0%	6,9%	
Paul Bert Puys	1 655	-15%	17 789	10,1%	23,6%	13,6%	87,7%	8,2%	21,6%	11,8%	8,5%	11,2%	3,2%	2,3%	5,2%	
Bel Air	2 119	-9%	12 000	23,5%	37,9%	2,6%	80,2%	21,8%	30,0%	2,7%	5,4%	63,2%	15,9%	7,1%	17,7%	
Grands HLM Commerces	2 263	-27%	10 270	27,5%	40,1%	1,6%	77,7%	20,2%	38,6%	1,0%	7,5%	97,8%	17,3%	7,7%	19,4%	
Ensemble de la commune de Dieppe	31 963	-8%	14 705	18,7%	31,0%	8,4%	79,2%	13,8%	27,5%	6,9%	10,0%	33,8%	11,6%	6,0%	16,7%	

	Population des ménages 2009	Revenu fiscal par UC : Médiane	Type de quartier
Unité Urbaine de Dieppe	39 137	15 672	
Val Druel	2 263	9 999	ZUS
Neuville neuf	3 888	10 816	ZUS
Les Bruyères	2 196	10 936	ZUS
Pollet	1 596	13 301	NQP
Cité Million	1 213	10 803	NQP
Centre-ville, Bout du Quai	4 704	14 168	NQP

 Valeurs inférieures ou supérieures au 2^e ou au 8^e décile

* Unité de consommation

Caude Côte**Janval Quatre Vents****Janval Bruyères
Ferme des Hospices**

	Quartier	Dieppe
2009	Population	2 170
	Revenu fiscal médian par UC*	23 165
	Taux de chômage	10%
	Ouvriers	18%
	Cadres, prof. Intel. Sup.	20%
	Salariés en CDI ou fonctionnaires	90%
	Population en famille monoparentale	8%
	Sans diplôme	15%
	Diplômés de l'ens. sup. long	17%
	Logements vacants	6%
	Ménages en HLM	10%
	Population ayant la CMU complémentaire	2%
	Population au RSA	n.d.
	Ménages ayant plus de 50% de prestations sociales dans leur revenu	n.d.
2011	Population	32 670
	Revenu fiscal médian par UC*	14 705
	Taux de chômage	19%
	Ouvriers	31%

	Quartier	Dieppe
2009	Population	2 363
	Revenu fiscal médian par UC*	13 902
	Taux de chômage	19%
	Ouvriers	33%
	Cadres, prof. Intel. Sup.	8%
	Salariés en CDI ou fonctionnaires	83%
	Population en famille monoparentale	14%
	Sans diplôme	33%
	Diplômés de l'ens. sup. long	5%
	Logements vacants	4%
	Ménages en HLM	53%
	Population ayant la CMU complémentaire	15%
	Population au RSA	7%
	Ménages ayant plus de 50% de prestations sociales dans leur revenu	18%
2011	Population	32 670
	Revenu fiscal médian par UC*	14 705
	Taux de chômage	19%
	Ouvriers	31%

	Quartier	Dieppe
2009	Population	2 208
	Revenu fiscal médian par UC*	9 971
	Taux de chômage	28%
	Ouvriers	51%
	Cadres, prof. Intel. Sup.	1%
	Salariés en CDI ou fonctionnaires	74%
	Population en famille monoparentale	19%
	Sans diplôme	47%
	Diplômés de l'ens. sup. long	1%
	Logements vacants	4%
	Ménages en HLM	87%
	Population ayant la CMU complémentaire	20%
	Population au RSA	9%
	Ménages ayant plus de 50% de prestations sociales dans leur revenu	26%
2011	Population	12%
	Revenu fiscal médian par UC*	14 705
	Taux de chômage	19%
	Ouvriers	31%

* unité de consommation

sources : Insee, recensement de la population - 2009, CNAM - 2011, CAF - 2011

Les éléments de méthodologie (définitions, indicateurs, méthodes statistiques...) sont développés page 43

Janval Château Michel Feldmann

	Quartier	Dieppe
2009	Population	3 221
	Revenu fiscal médian par UC*	15 031
	Taux de chômage	14%
	Ouvriers	29%
	Cadres, prof. Intel. Sup.	8%
	Salariés en CDI ou fonctionnaires	79%
	Population en famille monoparentale	17%
	Sans diplôme	38%
	Diplômés de l'ens. sup. long	5%
	Logements vacants	10%
2011	Ménages en HLM	43%
	Population ayant la CMU complémentaire	11%
	Population au RSA	4%
	Ménages ayant plus de 50% de prestations sociales dans leur revenu	23%
		17%

* unité de consommation

sources : Insee, recensement de la population - 2009, CNAM - 2011, CAF - 2011

Les éléments de méthodologie (définitions, indicateurs, méthodes statistiques...) sont développés page 43

Val Druel

	Quartier	Dieppe
2009	Population	2 626
	Revenu fiscal médian par UC*	10 331
	Taux de chômage	27%
	Ouvriers	41%
	Cadres, prof. Intel. Sup.	1%
	Salariés en CDI ou fonctionnaires	73%
	Population en famille monoparentale	16%
	Sans diplôme	38%
	Diplômés de l'ens. sup. long	0%
	Logements vacants	4%
2011	Ménages en HLM	82%
	Population ayant la CMU complémentaire	18%
	Population au RSA	7%
	Ménages ayant plus de 50% de prestations sociales dans leur revenu	26%
		17%

Saint-Pierre

	Quartier	Dieppe
2009	Population	1 874
	Revenu fiscal médian par UC*	18 686
	Taux de chômage	12%
	Ouvriers	19%
	Cadres, prof. Intel. Sup.	12%
	Salariés en CDI ou fonctionnaires	84%
	Population en famille monoparentale	8%
	Sans diplôme	20%
	Diplômés de l'ens. sup. long	9%
	Logements vacants	9%
2011	Ménages en HLM	0%
	Population ayant la CMU complémentaire	8%
	Population au RSA	3%
	Ménages ayant plus de 50% de prestations sociales dans leur revenu	11%
		17%

Centre-Ville Saint-Jacques

	Quartier	Dieppe
2009	Population	2 642
	Revenu fiscal médian par UC*	13 995
	Taux de chômage	20%
	Ouvriers	22%
	Cadres, prof. Intel. Sup.	13%
	Salariés en CDI ou fonctionnaires	73%
	Population en famille monoparentale	16%
	Sans diplôme	22%
	Diplômés de l'ens. sup. long	9%
	Logements vacants	16%
	Ménages en HLM	19%
	Population ayant la CMU complémentaire	12%
2011	Population au RSA	9%
	Ménages ayant plus de 50% de prestations sociales dans leur revenu	20%
	Population au RSA	6%
2011	Ménages ayant plus de 50% de prestations sociales dans leur revenu	17%

* unité de consommation

sources : Insee, recensement de la population - 2009, CNAM - 2011, CAF - 2011

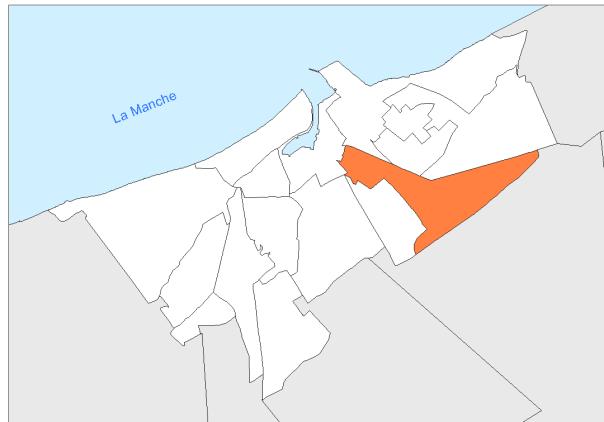
Les éléments de méthodologie (définitions, indicateurs, méthodes statistiques...) sont développés page 43

Front de mer - Bout du quai

	Quartier	Dieppe
2009	Population	3 069
	Revenu fiscal médian par UC*	15 406
	Taux de chômage	23%
	Ouvriers	27%
	Cadres, prof. Intel. Sup.	12%
	Salariés en CDI ou fonctionnaires	71%
	Population en famille monoparentale	11%
	Sans diplôme	21%
	Diplômés de l'ens. sup. long	14%
	Logements vacants	16%
	Ménages en HLM	1%
	Population ayant la CMU complémentaire	11%
2011	Population au RSA	8%
	Ménages ayant plus de 50% de prestations sociales dans leur revenu	18%
	Population au RSA	6%

Pollet - Cité du marin

	Quartier	Dieppe
2009	Population	1 709
	Revenu fiscal médian par UC*	13 886
	Taux de chômage	21%
	Ouvriers	35%
	Cadres, prof. Intel. Sup.	10%
	Salariés en CDI ou fonctionnaires	77%
	Population en famille monoparentale	16%
	Sans diplôme	24%
	Diplômés de l'ens. sup. long	8%
	Logements vacants	18%
	Ménages en HLM	2%
	Population ayant la CMU complémentaire	17%
2011	Population au RSA	12%
	Ménages ayant plus de 50% de prestations sociales dans leur revenu	30%
	Population au RSA	6%

Les Côteaux**Vieux Neuville****Neuville Lotissements**

	Quartier	Dieppe
2009	Population	1 490
	Revenu fiscal médian par UC*	16 036
	Taux de chômage	13%
	Ouvriers	34%
	Cadres, prof. Intel. Sup.	5%
	Salariés en CDI ou fonctionnaires	77%
	Population en famille monoparentale	13%
	Sans diplôme	21%
	Diplômés de l'ens. sup. long	6%
	Logements vacants	6%
	Ménages en HLM	64%
	Population ayant la CMU complémentaire	7%
	Population au RSA	3%
	Ménages ayant plus de 50% de prestations sociales dans leur revenu	8%
2011	Population	32 670
	Revenu fiscal médian par UC*	14 705
	Taux de chômage	19%
	Ouvriers	31%

	Quartier	Dieppe
2009	Population	1 709
	Revenu fiscal médian par UC*	13 886
	Taux de chômage	21%
	Ouvriers	35%
	Cadres, prof. Intel. Sup.	10%
	Salariés en CDI ou fonctionnaires	77%
	Population en famille monoparentale	16%
	Sans diplôme	24%
	Diplômés de l'ens. sup. long	8%
	Logements vacants	18%
	Ménages en HLM	2%
	Population ayant la CMU complémentaire	17%
	Population au RSA	12%
	Ménages ayant plus de 50% de prestations sociales dans leur revenu	30%
2011	Population	12%
	Revenu fiscal médian par UC*	6%
	Taux de chômage	17%
	Ouvriers	10%

	Quartier	Dieppe
2009	Population	1 064
	Revenu fiscal médian par UC*	18 754
	Taux de chômage	7%
	Ouvriers	27%
	Cadres, prof. Intel. Sup.	10%
	Salariés en CDI ou fonctionnaires	89%
	Population en famille monoparentale	4%
	Sans diplôme	16%
	Diplômés de l'ens. sup. long	5%
	Logements vacants	3%
	Ménages en HLM	28%
	Population ayant la CMU complémentaire	3%
	Population au RSA	3%
	Ménages ayant plus de 50% de prestations sociales dans leur revenu	7%
2011	Population	12%
	Revenu fiscal médian par UC*	14 705
	Taux de chômage	19%
	Ouvriers	31%

* unité de consommation

sources : Insee, recensement de la population - 2009, CNAM - 2011, CAF - 2011

Les éléments de méthodologie (définitions, indicateurs, méthodes statistiques...) sont développés page 43

Paul Bert - Puys

	Quartier	Dieppe	
2009	Population	1 675	32 670
	Revenu fiscal médian par UC*	17 789	14 705
	Taux de chômage	10%	19%
	Ouvriers	24%	31%
	Cadres, prof. Intel. Sup.	14%	8%
	Salariés en CDI ou fonctionnaires	88%	79%
	Population en famille monoparentale	8%	14%
	Sans diplôme	22%	27%
	Diplômés de l'ens. sup. long	12%	7%
	Logements vacants	8%	10%
2011	Ménages en HLM	11%	34%
	Population ayant la CMU complémentaire	3%	12%
	Population au RSA	2%	6%
	Ménages ayant plus de 50% de prestations sociales dans leur revenu	5%	17%

Bel Air

	Quartier	Dieppe	
2009	Population	2 134	32 670
	Revenu fiscal médian par UC*	12 000	14 705
	Taux de chômage	23%	19%
	Ouvriers	38%	31%
	Cadres, prof. Intel. Sup.	3%	8%
	Salariés en CDI ou fonctionnaires	80%	79%
	Population en famille monoparentale	22%	14%
	Sans diplôme	30%	27%
	Diplômés de l'ens. sup. long	3%	7%
	Logements vacants	5%	10%
2011	Ménages en HLM	63%	34%
	Population ayant la CMU complémentaire	16%	12%
	Population au RSA	7%	6%
	Ménages ayant plus de 50% de prestations sociales dans leur revenu	18%	17%

Grands HLM Commerces

	Quartier	Dieppe	
2009	Population	2 318	32 670
	Revenu fiscal médian par UC*	10 270	14 705
	Taux de chômage	28%	19%
	Ouvriers	40%	31%
	Cadres, prof. Intel. Sup.	2%	8%
	Salariés en CDI ou fonctionnaires	78%	79%
	Population en famille monoparentale	20%	14%
	Sans diplôme	39%	27%
	Diplômés de l'ens. sup. long	1%	7%
	Logements vacants	8%	10%
2011	Ménages en HLM	98%	34%
	Population ayant la CMU complémentaire	17%	12%
	Population au RSA	8%	6%
	Ménages ayant plus de 50% de prestations sociales dans leur revenu	19%	17%

* unité de consommation

sources : Insee, recensement de la population - 2009, CNAM - 2011, CAF - 2011

Les éléments de méthodologie (définitions, indicateurs, méthodes statistiques...) sont développés page 43

Dossier
d'**Aval**^{HAUTE-NORMANDIE}